

PROGRAMME AGRO-ECOSYSTEME

DYNAMIQUES ECONOMIQUES, DEVELOPPEMENT ET CHANGEMENT SOCIAL DANS LA PROVINCE DES ILES LOYAUTE.

Premiers éléments d'analyse socio-économique des systèmes de production de Maré.

Un français qui mouilla à Ouvéa [dans les années 1850] exhiba à un insulaire une montre, et il s'attendait à une réaction d'excitation et d'ahurissement devant un objet aussi merveilleux. Au lieu de cela, l'Ouvéén lui jeta un simple coup d'oeil et dit, correctement : "It's half past eleven" (GARNIER, J., 1871, cité par HOWE, 1978).

**Document d'étape
septembre 1995
Elsa Faugère**

SOMMAIRE

PREAMBULE

INTRODUCTION

1. Objectifs de la recherche menée

2. Méthodes de travail

2.1 Le choix de l'île de Maré

2.2 La pré-enquête

2.3 L'enquête intensive à Tawainedre

2.4 Une entrée par les acteurs

I/ DONNES HISTORIQUES ET ECONOMIQUES

1. Du point de vue historique

1.1 Une insertion dans l'économie marchande déjà ancienne

1.2 Le statut de réserve

1.3 Une évangélisation différenciée

1.4 Des migrations déjà anciennes qui s'intensifient

2. Principales caractéristiques actuelles de l'île de Maré

2.1 Des milieux physiques fragiles

2.2 La population maréenne

2.3 Salariat et autres activités à Maré

2.4 Différences entre l'Est et l'Ouest de l'île

II/ LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT A MARE

1. Un bref rappel historique

1.1 Les actions de développement dans l'histoire locale : du FADIL à l'ADRAF

1.2 Deux constantes

2. Le développement dans la Province des Iles

2.1 Les orientations générales du développement de 1990 à 1997 dans les Iles Loyauté

2.2 Organisation du développement agricole à Maré

2.3 Les demandes de projets de développement de 1992 à 1994

2.4 Les projets agricoles à Maré de 1990 à 1995

241. Le point de vue des bénéficiaires

242. Le point de vue des agents de développement

III/ LA CHEFFERIE DE TAWAINEDRE

1. Données de base

1.1 La population et l'organisation sociale

111. Nombre d'habitants

112. Trois tribus

113. La tenure foncière

1.2 Les équipements

1.3 Identification des activités économiques

2. Quelques caractéristiques de l'agriculture dans la chefferie

2.1 La production agricole

211. Les principales productions

212. Les champs cultivés

213. Diversité des volumes de production

2.2 Les systèmes de culture

3. Une organisation domestique de la production

4. La destination de la production agricole

4.1 Les semences

4.2 L'alimentation familiale

4.3 Les "travaux coutumiers"

4.4 Les échanges divers

4.5 La commercialisation des produits

5. Savoirs techniques et significations sociales des productions agricoles

5.1 Les techniques et les savoirs agricoles

5.2 Significations des ignames

5.3 Signification du travail agricole et du "travail pour l'argent"

IV/ STRATEGIES SOCIO-ECONOMIQUES DES GROUPES DOMESTIQUES DE TAWAINEDRE

1. Des objectifs économiques et des finalités sociales

1.1 L'objectif de reproduction économique et social

1.2 Maintenir (accroître) son prestige social

1.3 L'accumulation économique

2. Stratégies individuelles ou stratégies familiales ?

3. Multiplicité et flexibilité des moyens mis en oeuvre

4. Eléments pour une typologie (provisoire) des stratégies socio-économiques des groupes domestiques

4.1 Des stratégies de maintien dans l'agriculture

411. Des stratégies de minimisation des dépenses (maximisation de l'autoconsommation)

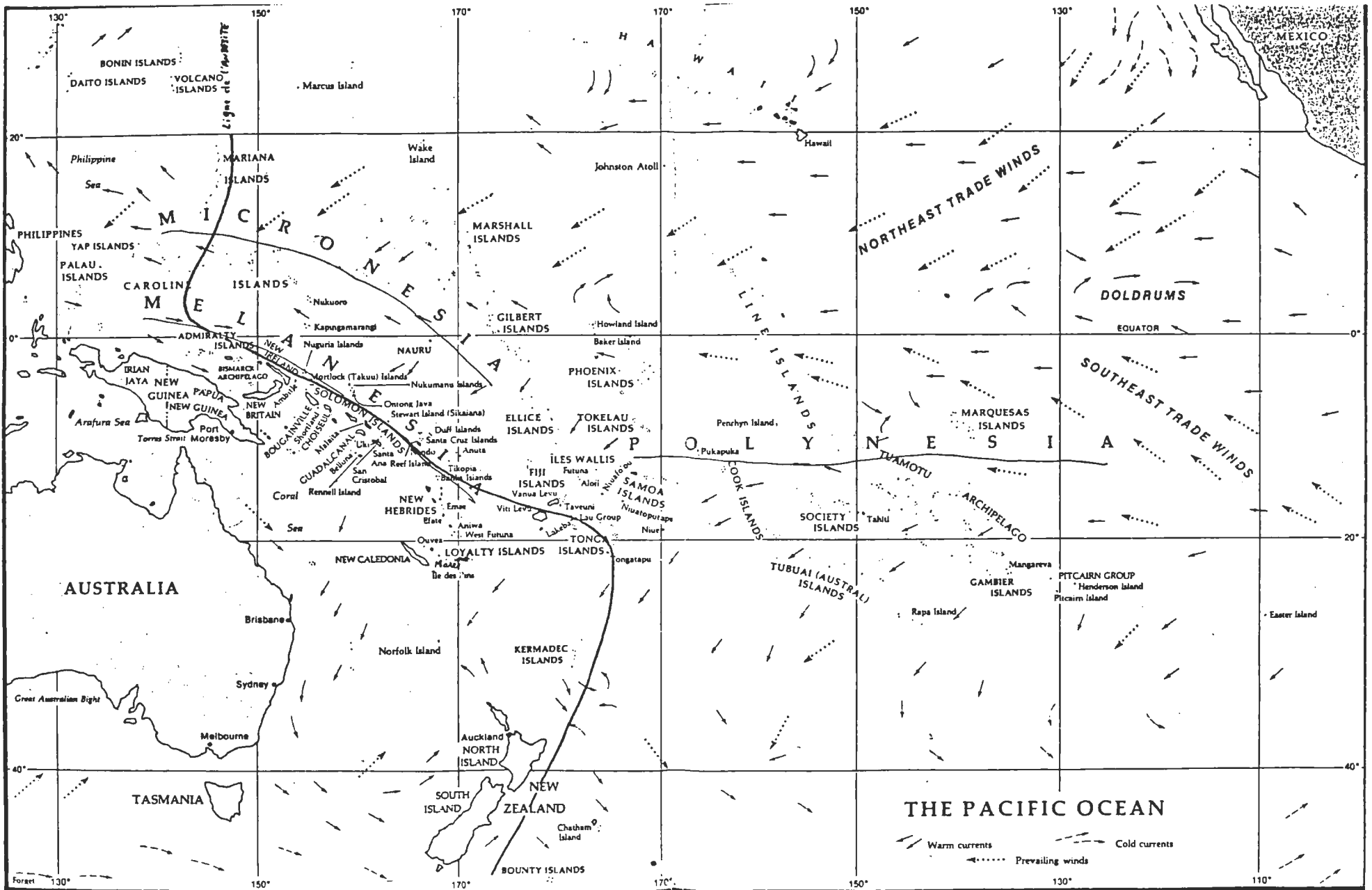
412. Des stratégies de maximisation des revenus agricoles

413. Des stratégies de diversification des activités extra-agricoles

4.2 Des stratégies de sortie de l'agriculture

421. Des stratégies locales ou rurales de diversification des activités

422. Des stratégies migratoires à tendance urbaine



PREAMBULE

Dans le cadre des Contrats de Développement (1993-1997), des actions en matière d'agro-écosystème ont été prévues dans la Province des Iles. Ce programme comprend en particulier un projet de recherche intitulé "Approche globale de l'agro-écosystème par l'analyse des pratiques des agriculteurs" préparé conjointement par la Province des Iles (Direction du Développement Economique) et le CIRAD (mars 1993).

Une mission du CIRAD composée de P. Lhoste (EMVT) et P. M Bosc (SAR) a permis en décembre 1993 de préciser, en relation étroite avec la Direction du Développement Economique, les modalités de mise en oeuvre du projet envisagé. Il est ainsi apparu nécessaire de centrer le projet de recherche sur "l'étude de la diversité, de l'évolution et de l'insertion dans l'économie marchande des systèmes de production", adoptant une approche socio-économique.

Le travail a été confié à une jeune sociologue, Elsa Faugère, arrivée dans la Province des Iles en juillet 1994 et dont le séjour de terrain se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 1996. Elle bénéficie de l'appui méthodologique du CIRAD-SAR.

Ce document présente succinctement quelques uns des premiers résultats et hypothèses de recherche, sans souci d'exhaustivité. Il ne faudrait y voir ni affirmations ni certitudes, mais bien plutôt des propositions de travail destinées à être discutées, critiquées, dépassées et, je l'espère, enrichies et affinées dans la suite de cette recherche.

INTRODUCTION

1. Objectifs de la recherche menée

La Province des Iles a senti la nécessité d'approfondir sa connaissance de l'agriculture mélanésienne afin de mieux prendre en compte les pratiques techniques, économiques et sociales de la population et les modalités selon lesquelles s'organisent les activités et d'adapter en conséquence, les propositions formulées par le Développement Economique.

La recherche menée de 1994 à 1997 a deux objectifs opérationnels :

- d'une part, elle doit apporter des informations pour la compréhension des réactions diverses engendrées par les actions de développement,

- d'autre part, elle doit produire des connaissances susceptibles d'éclairer les choix d'intervention en matière de développement économique.

Pour atteindre ces objectifs opérationnels, la recherche menée s'est fixée deux objectifs spécifiques :

- le premier objectif est de mettre en évidence la place qu'occupe l'agriculture (productions végétales, élevage) par rapport aux autres activités dans les stratégies des acteurs locaux. Cette analyse est menée principalement à partir d'une appréciation du volume de la production agricole et de la destination de la production (autoconsommation, commercialisation, échanges, etc.). La recherche s'attachera aussi à identifier les différences éventuelles selon les zones géographiques mais aussi au sein de chacune des zones identifiées.

- le deuxième objectif est de mettre en évidence les logiques économiques, sociales et culturelles selon lesquelles les acteurs locaux organisent les moyens de production dont ils disposent, réagissent aux contraintes qui pèsent sur eux et valorisent les différentes opportunités qui leur sont offertes par l'environnement économique et institutionnel.

La recherche vise à recueillir des informations pour caractériser la diversité des situations et des stratégies des acteurs telles qu'elles se présentent actuellement mais elle s'efforce aussi de mettre en évidence les évolutions dans les pratiques techniques, économiques et sociales. Pour ce dernier aspect, une attention est apportée à la caractérisation de trajectoires individuelles et familiales, en relations avec les évolutions de l'environnement de la société locale.

2. Méthodes de travail

2.1 Le choix de l'île de Maré

En 1993, lors de la mission du CIRAD dans la Province des Iles, la localisation géographique de la recherche a été discutée. "Il est apparu préférable dans un premier temps de concentrer les efforts sur l'île de Maré qui présente une double dynamique fondée sur la coexistence des systèmes "modernistes" avec des systèmes traditionnels qui sont relativement intégrés au marché" (BOSC, LHOSTE 1993). A cette hypothèse, qui reste à vérifier, s'ajoute le fait que Maré soit la plus agricole des Iles Loyauté.

2.2 Une pré-enquête a été réalisée en juillet et août 1994 ; d'une durée de six semaines, elle a concerné l'ensemble de l'île. L'objectif de cette pré-enquête était d'établir des premiers contacts, de prendre connaissance du terrain, d'avoir une première idée globale des pratiques et stratégies socio-économiques des Maréens ainsi que des actions des services de développement. Au cours de cette phase, les techniques d'enquête utilisées ont consisté principalement en entretiens et discussions informelles auprès de diverses catégories d'acteurs locaux ("promoteurs", "développeurs", "agriculteurs") et en l'observation de différentes situations sociales (interactions "développeurs"- "promoteurs", mariages, vie domestique...). La consultation des données écrites et chiffrées des programmes de développement actuels de la Province des Iles et les archives du Service de Développement Economique avait comme but un historique (en cours) des opérations de développement à Maré.

2.3 Une enquête intensive de quatre mois et demi dans la chefferie de Tawainedre.

A la fin de la pré-enquête, deux approches étaient alors possibles : travailler sur l'ensemble de Maré en choisissant plusieurs types d'agriculteurs pour faire des études de cas approfondies, ou bien choisir une zone géographique limitée afin d'avoir une approche plus monographique qui permette de resituer les pratiques et stratégies socio-économiques des acteurs dans la complexité de la vie sociale locale. Le choix de la seconde solution s'est faite pour les raisons suivantes :

- délimiter une zone d'enquête restreinte permettait de m'y installer et d'avoir ainsi accès à une plus grande richesse d'informations.
- s'installer sur une telle zone permettait également d'appréhender la complexité de la vie sociale locale.
- le choix d'une grande chefferie comme terrain d'enquête s'explique par le fait qu'elle constitue une entité socio-politique pertinente dans la vie quotidienne des Maréens. Les différents types de travaux qui rythment la vie locale (agricoles, coutumiers, religieux), l'appartenance clanique, les loisirs, etc., s'organisent principalement à l'intérieur du cadre de la chefferie.

L'est de Maré, où se situe la chefferie de Tawainedre sur laquelle a été menée la phase d'enquête intensive, est la zone la plus agricole de l'île. C'est également dans cette région que les services de développement ont le moins de relations avec les producteurs.

Au cours de cette première enquête intensive, les techniques d'enquête ont été :

- l'observation participante d'une grande diversité de situations sociales : interactions services de développement/population ; travaux des champs ; marchés ; vie domestique ; événements de la vie sociale, échanges, etc.

- des entretiens et discussions avec des acteurs locaux. Ces dialogues étaient principalement axés sur leurs parcours personnels et familiaux et plus précisément, sur leurs choix de résidence et de travail, ainsi que sur certains thèmes comme le développement, le travail de la terre (techniques agricoles, les filières de commercialisation, organisation du travail...), les pratiques de consommation et de production, l'argent. D'autres thèmes ont également été abordés : l'organisation socio-politique et l'histoire locales (les clans et leur rôle au sein de la chefferie, leur histoire...), les relations de parenté, etc.

- les procédés de recensement (cartographie de l'habitat, des champs et des types de cultures pratiquées, généalogies, revenus et dépenses des ménages, quantité d'ignames produites, comptage des champs, des habitants, etc.).

- les sources écrites (données chiffrées des actions de développement ; archives du Service de Développement Economique afin de faire un historique des opérations de développement sur la zone étudiée ; ouvrages divers ; constitution écrite de la chefferie de Tawainedre ; procès verbaux ; journaux locaux ; etc.).

A noter que si la recherche au sein de la chefferie de Tawainedre se poursuivra dans les phases ultérieures (1995/1996), elle sera complétée, à partir de fin 1995 :

- par des enquêtes intensives à l'ouest de Maré, dans les districts de Tadine ou du Guahma,

- par des études portant sur des initiatives particulières de certains individus ou familles dans les domaines techniques ou économiques (investissement sur le tourisme, l'élevage, ou sur d'autres activités), même si ces initiatives ne sont pas situées dans les zones géographiques retenues,

- enfin, les premières enquêtes ayant mis en évidence le rôle fondamental de la zone urbaine de Nouméa dans les processus de développement rural et de changement social en cours à Maré, des enquêtes complémentaires auprès des Maréens "émigrés" sont prévues. Ces enquêtes permettraient de mieux comprendre les relations entre les Maréens "urbanisés" et ceux restés sur place, ainsi que les modalités selon lesquelles le contexte urbain influe sur les logiques socio-économiques et sur les relations familiales et coutumières.

2.4 Une entrée par les acteurs

L'approche choisie se focalise sur les pratiques et stratégies des acteurs locaux. Car, ainsi que le souligne à juste titre J.M Yung (1990), "la pertinence des interventions [de développement] (respect des règles du jeu, efficacité des dispositifs d'appui, rentabilité des investissements) dépend, en dernière instance, des réactions des différents acteurs". Il s'agit donc avant tout d'essayer de connaître et de comprendre quels sont les objectifs et les projets des acteurs locaux, en partant de l'analyse de leurs discours, de leurs pratiques, et de l'écart existant entre les deux.

Les pages suivantes présentent de façon très synthétique quelques résultats du travail réalisé jusqu'ici ; il convient de souligner que ces résultats ne peuvent être considérés comme définitifs car certains doivent être validés par des analyses plus approfondies.

I/ DONNEES HISTORIQUES ET ECONOMIQUES

Dans le cadre de ce document, il ne sera pas procédé à une caractérisation détaillée de l'île de Maré des points de vue historique, géographique, économique et social. Il est cependant utile de souligner quelques grandes caractéristiques des îles Loyauté et de Maré en particulier.

1. Du point de vue historique, quatre points paraissent importants à rappeler :

1.1 Une insertion dans l'économie marchande déjà ancienne

Avant même que la Nouvelle-Calédonie ne devienne une colonie, les îles Loyauté notamment, ont été prises dans la complexité et les fluctuations de l'économie mondiale (CONNELL 1987). En effet, dès 1840, les Loyaltiens entrèrent dans des circuits commerciaux avec les trafiquants anglais puis avec les colons français. Les produits locaux échangés contre des denrées occidentales varieront beaucoup au cours du temps (santal, coprah, taros, bananes, porcs, volailles, maïs, etc.). Mais le principe même de l'échange commercial, d'abord sous forme de troc puis très rapidement contre de la monnaie européenne, est établi dès le milieu du XIX^{ème} siècle. Selon Howe (1978), dès les années 1870, les Loyaltiens qui avaient acquis une bonne idée de la valeur de la monnaie, préférèrent l'argent à tout autre article d'échange. De plus, les Loyaltiens furent nombreux à s'engager dès les années 1840, sur les navires britanniques en échange d'une rémunération monétaire. L'impôt de capitation que le gouverneur Feillet imposera en 1898, obligea les kanak à travailler chez les colons et par là même à s'inscrire dans l'économie monétaire (MERLE 1995).

Le passage du statut de colonie à celui de Territoire d'Outre-mer, avec la fin du Code de l'Indigénat en 1946 et l'accession des mélanésiens au statut de citoyen français, marquent un nouveau tournant dans l'histoire locale, et une intégration accrue des îles Loyauté à l'économie marchande (monétarisation croissante des échanges, développement du travail salarié, etc.). Cette intégration s'est cependant effectuée en "position dominée", les centres de décision économique restant extérieurs aux sociétés loyaltiennes.

1.2 Le statut de réserve

Probablement en raison de leur manque de ressources et de leur inaptitude à une exploitation économique importante (contrairement à la Grande Terre dotée d'un potentiel agricole et de richesses minières) (HOWE 1978), les îles Loyauté furent déclarées réserve intégrale à la fin du XIX^{ème} siècle, sur décision du gouverneur Guillain. Ce statut juridique, encore en vigueur aujourd'hui, signifie que les terres sont incommutables et inaliénables, qu'elles ne peuvent donc être ni vendues ni louées. La constitution de réserves indigènes a été un fait unique dans l'histoire de la colonisation française. En devenant des réserves intégrales, les îles Loyauté sont restées à l'écart de toute implantation massive de colons, ce qui notamment entraîné le maintien (dans le changement) des modes de tenure foncières préexistants. Ce statut s'est cependant accompagné d'un remodelage par le pouvoir colonial de l'organisation socio-politique : regroupement des clans en tribus, mise en place de chefferies administrativement délimitées en districts, etc.

1.3 Une évangélisation différenciée

L'importance de la religion dans la colonisation des Iles Loyauté est soulignée tant par les Maréens, pour lesquels l'histoire de Maré se décompose en deux périodes : avant l'arrivée de l'Evangile et après, que par les quelques auteurs ayant travaillé dans les îles. Entre 1841 et 1866, seuls les missionnaires protestants sont implantés à Maré et ce uniquement dans le Guahma, à l'Ouest de l'île. Les Maréens se sont convertis au protestantisme et au catholicisme en fonction des alliances et conflits claniques, qui préexistaient à la venue des missionnaires. Ce n'est qu'en 1866 que les missionnaires catholiques réussissent à s'implanter dans l'Est de Maré. Des luttes politico-religieuses émaillent l'histoire maréenne de toute la seconde moitié du XIXème siècle.

1.4 Des migrations déjà anciennes qui s'intensifient

Tout d'abord, il faut rappeler que les Iles Loyauté ont été le lieu d'arrivée de migrants qui se sont intégrés progressivement à une population autochtone ; ce n'est pas ici le lieu de les analyser.

Ensuite, il faut noter que les migrations de Loyaltiens sont anciennes et qu'elles n'ont cessé de s'intensifier. Howe (1978) rappelle ainsi qu'à partir de l'arrivée des Européens, au XIXème siècle, commencèrent des migrations temporaires de travail, d'abord sur les navires australiens et anglais, puis sur les plantations du Queensland australien et les mines de la Grande Terre. Ces migrations qui se sont poursuivies tout au long du XXème siècle n'ont jamais vidé les îles de leur population. Jusqu'à une date récente, elles ont consisté en des va-et-vient incessants et non en un véritable exode.

Les dynamiques sociales à l'oeuvre dans les Iles Loyauté depuis les premiers contacts avec les européens se caractérisent donc par un processus d'insertion des kanak dans le système économique dominant (par les échanges commerciaux et des emplois rémunérés), mais ce, en position dominée ; et par un processus de marginalisation par rapport au système socio-politique dominant (par la création de réserves indigènes régies par un droit particulier, le droit coutumier).

En permettant à un plus grand nombre de kanak d'accéder à des postes de responsabilité et en augmentant considérablement la monétarisation de la vie locale (par une multiplication des emplois salariés, des contrats de JSD, des subventions et aides diverses, etc.), la provincialisation issue des Accords de Matignon, marque indiscutablement un nouveau tournant dans l'histoire locale, même s'il est encore trop tôt pour en apprécier toutes les conséquences.

2. Principales caractéristiques actuelles de l'île de Maré

2.1 Des milieux physiques fragiles

"Au plan géologique, les îles Loyauté sont d'anciens récifs coralliens émergés. Les processus pédologiques ont donné lieu à la formation de sols peu épais et peu développés majoritairement composés de rendzines, de sols bruns calcaires, de sols ferrallitiques oxydiques allitiques et de lithosols. Les milieux physiques des îles ont en commun leur très grande fragilité. Cette fragilité est essentiellement liée à la nature des sols dont la fertilité repose sur l'exploitation de la matière organique que contiennent les horizons superficiels. Une fois cette matière organique utilisée, la très grande faiblesse des capacités d'échange des sols (très peu

argile et un complexe absorbant réduit) ne permet pas d'envisager plusieurs années de culture : pulvérulence et sensibilité à l'érosion éolienne, pas de capacité de rétention de l'eau, formation de croûtes avec une irrigation gravitaire, non fixation des engrais minéraux... En bref, un processus de déstructuration du sol s'engage qui milite en faveur de méthodes de culture fondées sur le développement d'une protection végétale du sol : mulch et agro-foresterie" (BOSC, LHOSTE 1993).

"Les pluviosités annuelles varient sur les îles entre 1300 et 1700 mm. Compte tenu de leur position par rapport aux alizés, le climat est qualifié de "tropical océanique" avec cependant des températures relativement fraîches, en particulier sur Maré" (BOSC, LHOSTE 1993). La moyenne des précipitations annuelles sur Maré entre 1960 et 1990 est de 1640 mm avec d'importantes variations mensuelles : les maximum se situent en février et mars (200 mm) et les minimum entre juillet et octobre (moins de 100 mm). La température annuelle moyenne est de 23,5° C ; mars est le mois le plus chaud (24,5° C) et août le mois le plus froid (18,1° C).

2.2 La population maréenne

Au dernier recensement de 1989, la population de Maré était de 5600 habitants pour 640 km², soit une densité démographique de 8,7 hab/km². A noter que l'intérieur de l'île est inhabitée. La population est répartie en 30 tribus regroupées en 8 districts : Guahma, Tadine, Wabao, Medu, Eni, La Roche, Tawainedre, Pénélo (cf carte, annexe 1).

Les mouvements de population sont importants dans les îles. En 1989, la population des îles représentait 45,6% de la population kanak de Nouméa (Recensement, 1989). D'après J. Freyss (1995), de 1963 à 1976, le taux d'émigration¹ des Loyaltiens à Nouméa est passé de 24,3% à 28%. D'après le Recensement de la Population de 1989 (INSEE 1989), 2218 personnes habitant en dehors de Maré ont déclaré appartenir à une tribu de Maré ; soit 28,85% de la population maréenne qui réside en dehors de Maré.

¹ "Le taux d'émigration d'une zone vers Nouméa est le rapport entre le nombre de kanak vivant à Nouméa originaires de la zone et la population kanak de cette zone" (FREYSS 1995).

Tableau n° 1 : proportion d'émigrés par district

LIEU	nombre de personnes appartenant à une tribu de la commune et résidant à Maré	nombre de personnes appartenant à une tribu de la commune et ne résidant pas à Maré	% de personnes appartenant à une tribu de Maré et ne résidant pas à Maré
MARE	5468	2218	28.85
DISTRICTS	nombre d'habitants appartenant à une tribu du district et résidant dans le district	nombre d'habitants appartenant à une tribu du district et ne résidant pas dans le district	% d'habitants appartenant à une tribu du district et ne résidant pas dans le district
OUEST			34.93
Guahma	2323	1396	37.53
Tadine	583	325	35.79
Medu	72	40	35.71
Eni	195	98	33.44
Wabao	244	116	32.22
EST			27
Tawainedre	357	167	31.87
La Roche	702	298	29.8
Penelo	621	149	19.35

Source : Recensement de la population. Inventaire Tribal Province des Iles, INSEE, 1989

On constate une proportion d'émigrés légèrement plus importante à l'ouest qu'à l'est, et une différence significative pour le district de Pénélo qui aurait le plus faible taux d'émigration. Mais il est difficile d'interpréter ces chiffres car ils englobent non seulement les migrations des hommes mais également les femmes mariées en dehors de leur district d'origine (les migrations matrimoniales).

Les relations actuelles entre Maré et la Grande Terre, et principalement Nouméa, sont multiples. Leur fréquence ainsi que leur nature sont primordiales à prendre en compte et à analyser pour comprendre les processus de changement social et de développement rural en cours à Maré car elles participent pleinement aux transformations du milieu rural. Elles se caractérisent toujours par des aller-et-venu incessants et des échanges fréquents de biens et de services (envoi de produits agricoles pour la vente, en remerciement de services rendus ; hébergement ; envois monétaires, etc.). Mais un phénomène apparemment nouveau semble apparaître : des migrations permanentes.

Pour les Maréens, Nouméa et plus généralement la Grande Terre, constituent le principal marché du travail. Pour certains, le départ sur la Grande Terre est un élément d'une stratégie localisée à Maré. Ils partent y travailler quelque temps dans le but de revenir à Maré construire leur foyer. Beaucoup expliquent leur retour à la tribu par des raisons d'ordre économiques : revenir à Maré travailler aux champs permet de gagner plus d'argent, notamment en limitant les dépenses, contrairement à la vie nouméenne où tout se paie. Des calculs économiques, qui prennent en compte à la fois les bénéfices retirés de l'activité

pratiquée et les dépenses effectuées en fonction du lieu de résidence sous-tendent donc, en partie, les choix migratoires.

Ceux qui partent s'installer quasi définitivement à Nouméa, ne revenant à Maré que pour leur retraite, continuent cependant d'entretenir régulièrement des relations avec leur tribu d'origine (avec certains membres de leur famille). Maintenir des relations avec Maré, permet d'envisager un retour à la tribu où ils retrouveront leurs droits fonciers (qui signifient un accès gratuit à l'habitat et aux champs, et donc une sécurité alimentaire et financière) et leur place dans l'organisation socio-politique locale. Le maintien de ces liens familiaux et claniques s'explique aussi par des raisons affectives et sentimentales. Il s'agit d'afficher régulièrement et publiquement ses droits en participant notamment aux travaux coutumiers, en continuant à cultiver un champ ou en assistant aux réunions importantes du Conseil de District. En maintenant un rôle dans la vie tribale locale, les Maréens de Nouméa y garantissent leur place. La participation aux travaux coutumiers se fait généralement par des dons d'argent que l'on apporte en personne ou par l'intermédiaire d'un membre de sa famille qui les représente. L'entretien des liens avec la famille restée à la tribu permet de limiter les risques économiques et sociaux de la vie urbaine en conservant une possibilité de retour. La tribu offre ainsi une sécurité économique et sociale, une assurance contre le chômage et l'exclusion. Les migrations permanentes vers Nouméa ne concernent généralement pas la totalité d'une famille élargie (lignée) : au moins un des frères reste vivre à la tribu afin d'y entretenir les droits familiaux. La décision d'émigrer à Nouméa dépend donc aussi de ce contexte familial élargi qui dépasse le strict cadre de la famille conjugale.

Il y a donc d'un côté des "Maréens urbanisés" qui maintiennent des liens avec leur milieu rural d'origine, et de l'autre, des "Maréens ruraux", qui entretiennent des liens avec un milieu urbain. Dans la pratique, il n'existe pas de véritable coupure entre ces deux catégories sommaires mais bien plutôt une perméabilité et des passerelles permanentes entre les deux, dont témoignent notamment les passages de l'une à l'autre par de nombreux Maréens au cours de leur vie. Cette mobilité et cette fluidité rendent la dichotomie ruraux / urbanisés peu appropriée pour rendre compte des pratiques effectives. Le temps passé à Nouméa et ce que l'on y fait ne sont pas forcément prémédités ni planifiés mais dépendent plutôt de circonstances fortuites, de rencontres et d'opportunités. Les discours des Maréens ne révèlent pas de volonté claire et affirmée de résider plutôt à la tribu qu'à Nouméa ou inversement. Ils sont au contraire très ambigus et mouvants à ce sujet là. A certains moments une même personne déclare préférer vivre à Nouméa (en tous cas ne pas vouloir rester à la tribu) et à d'autres moments, l'inverse. La décision de quitter la tribu pour s'installer à Nouméa et le temps passé là-bas ne relèvent pas forcément de stratégies délibérées.

Les migrations entre les îles Loyauté et Nouméa se caractérisent donc par un coefficient de mobilité très important c'est à dire par une grande instabilité des migrants : sur 6 Maréens partis à Nouméa, un seul s'installe à Nouméa et 5 reviennent à Maré (FREYSS 1995). Il semblerait que ces migrations aient changé depuis les années 1950-60 (notamment en raison de la fin du Code de l'Indigénat et des libertés de circulation et de travail que son abrogation a entraînées). En effet, selon Freyss (1995), alors qu'il y a aujourd'hui trois fois plus de kanak vivant à Nouméa qu'en 1956, les migrations ne sont pas plus importantes qu'au début des années 1960. "L'augmentation du nombre de kanak à Nouméa résulte de moins en moins de migrations intérieures et de plus en plus de la croissance naturelle de la population déjà installée en ville" (FREYSS 1995). "La croissance naturelle devient le phénomène prédominant dans l'urbanisation des kanak traduisant la constitution d'une strate stabilisée de kanak vivant en ville" (FREYSS 1995).

Un des enjeux fondamentaux de la politique de développement des îles est très certainement d'éviter toute exode rurale massive vers la zone urbaine de Nouméa où risqueraient alors d'apparaître de graves problèmes sociaux et économiques. La jeunesse de la population maréenne dont l'âge moyen est de 23 ans (Inventaire Communal 1989, ITSEE), la croissance du niveau d'études et la faiblesse des débouchés disponibles en fin de scolarisation peuvent dans un proche avenir poser de sérieux problèmes. Sur la chefferie de Tawainedre, il ne semble cependant pas être apparue de dévalorisation du mode de vie local. Retourner vivre à Maré à la fin de ses études par exemple, même pour travailler aux champs, n'est pas perçu comme un échec. Les travaux agricoles paraissent bien plutôt être une activité socialement et économiquement valorisée.

2.3 Salariat et autres activités à Maré

On ne reprendra pas ici les principales caractéristiques de l'économie maréenne marquée par l'importance des transferts financiers institutionnels (salariés de l'Administration, Jeunes Stagiaires pour le Développement, subventions aux initiatives économiques, etc.). A ce stade de la recherche il semble préférable de centrer la réflexion sur l'origine des revenus de la population active.

En 1989, 29,3% de la population active de Maré était salariée ; ces chiffres sont bien sûr à nuancer car ils ne prennent pas en compte la totalité des changements induits par la provincialisation. Ils mettent cependant en évidence que, malgré une aspiration très forte au travail salarié, la majorité de la population active de l'île tire ses revenus d'activités économiques non salariées. Les observations effectuées sur le terrain indiquent par exemple que, la production agricole dite vivrière constitue une activité fortement rémunératrice dans laquelle s'engage délibérément un nombre élevé de personnes, tout au moins sur le district de Tawainedre.

2.4 Différences entre l'Est et l'Ouest de l'île

Dès les premiers contacts avec les européens des différences régionales sont apparues. Selon Howe (1978), c'est en effet dans le nord où vinrent la majorité des européens en raison de meilleurs mouillages. La chefferie des si Guahma a ainsi conservé de 1848 à 1868, le monopole des relations avec les missionnaires et les divers trafiquants (HOWE 1978). "Les navires anglais amenaient une grande prospérité matérielle aux sujets de Naisseline Nidoish. Ceux-ci exportaient les produits de leur île sur le marché de Nouméa en rapide extension et signaient des contrats de courte durée pour faire partie des équipages. Plus les si Guahma s'associaient intensément aux anglais et au protestantisme, plus les autres Maréens étaient déterminés à maintenir inchangés leur propre identité [en raison des rivalités entre chefferies], même s'ils étaient impressionnés par la révolution qui avait lieu dans le Nord-Ouest" (HOWE 1978). Une analyse complète et détaillée des différences entre les régions de Maré reste à faire. L'étude comparative ultérieure permettra de caractériser précisément les différences qui existent entre les différentes parties de l'île, la recherche de terrain s'étant jusqu'ici centrée sur la partie Est. On peut cependant noter les points suivants, qui restent à approfondir et à valider :

- ainsi que le montre le tableau suivant, en 1989 le salariat était plus développé à l'Ouest de l'île qu'à l'Est.

Tableau n° 2 : % de la population salariée par district par rapport à la population active totale de chaque district

MARE	29.3
OUEST :	48,76
WABAO	62.5
TADINE	59.8
ENI	47.6
MEDU	41.6
GUAHMA	32.3
EST :	15,8
LA ROCHE	23.6
PENELO	17.8
TAWAINEDRE	6

Source : Recensement INSEE 1989

Des processus de développement rural et de changement social différents semblent s'être construits à Maré. L'un, à l'est, qui conduit au maintien de la prédominance de l'agriculture, avec le développement d'une "agriculture commerciale", et l'autre, à l'ouest, qui conduit à une généralisation du salariat et à une diminution des productions agricoles.

La provincialisation a certainement eu une influence sur ces processus : ainsi, alors que la plupart des infrastructures (à l'exception de l'aérodrome) étaient localisées à l'Ouest, on assiste à un rééquilibrage par l'implantation des nouvelles infrastructures à l'Est (services administratifs de la Province, collège de La Roche, Centre d'Appui au Développement, Centre Culturel, etc.) et donc à la création d'emplois salariés dans cette zone. Mais ces emplois semblent être en majorité occupés par des Maréens de l'Ouest.

II/ LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT A MARE

1. Un bref rappel historique

1.1 Les actions de développement dans l'histoire locale : du FADIL à l'ADRAF

Si, dès 1925, plusieurs plans de développement économique se sont succédés en Nouvelle-Calédonie, ils ne concernaient que la population européenne. Ce n'est que dans les années 1970, que fut mis en oeuvre une politique gouvernementale de "promotion mélanésienne" qui visait à réduire les disparités socio-économiques et à rééquilibrer le territoire. Historiquement, cette orientation nouvelle est contemporaine de l'émergence d'une revendication à l'indépendance. A partir de cette période, les institutions de développement se succédèrent à Maré. Ce fut d'abord le Fonds d'Aide au Développement de l'Intérieur et des Iles (FADIL) créé en 1975. "La création du FADIL consacre une rupture. Pour la première fois, sont posées au niveau institutionnel, la question du développement agricole mélanésien et celle des modalités de sa réalisation. Le FADIL s'attaque au handicap juridique et économique (inaccessibilité des terres de réserve et insolvabilité des populations) qui obstrue l'accès au crédit pour les mélanésiens" (PILLON 1989). Le FADIL était une structure déconcentrée d'intervention du FIDES (Fonds d'intervention pour le développement économique et social), dont l'objectif était de "favoriser l'apparition de nouvelles formes de production par l'attribution de primes d'équipement et de bonification d'intérêts, en permettant aux kanak de bénéficier

d'emprunts pour des opérations de développement" (LEBLIC 1993). Le FADIL encouragea notamment la création de groupements de producteurs, de coopératives ou de GIE. Selon J. Freyss (1995), le peu d'effets de ces actions FADIL, dû en partie aux lourdeurs de l'administration territoriale, poussa le gouvernement français à instituer de nouveaux organismes de développement, placés directement sous son contrôle. C'est ainsi que le FADIL fut remplacé en 1982 par l'Office de Développement de l'Intérieur et des Iles (ODIL). Avec le changement de majorité politique en 1986, l'ODIL fut à son tour remplacé par l'ADRAF (Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier). Après la signature des accords Matignon en 1988 et la provincialisation, le développement devint de la compétence exclusive des Provinces.

Cette succession des institutions de développement s'est notamment traduite à Maré par une rotation assez rapide du personnel et une relative discontinuité dans les actions entreprises ainsi que le note un "développeur" :

"Le problème des actions de développement, c'est qu'il n'y a jamais eu [de visée] à long terme ; ça a toujours été du coup par coup, le FADIL est passé, après l'ODIL, après l'ADRAF1, L'ADRAF 2, le premier code provincial, maintenant le deuxième. A chaque fois, les personnes responsables ont duré deux ans, trois ans, chacun a travaillé dans ce qui lui plaisait, sa petite marotte, comme chacun fait, il n'y a jamais eu de continuité, alors qu'il y aurait eu un plan de développement agricole avec une continuité de 10, 15 ans, on aurait pu arriver à quelque chose...".

1.2 Deux constantes

Malgré ces fréquents changements institutionnels et humains, et jusqu'à une date récente, plusieurs constantes semblent naître, même si celles-ci devront être affinées dans la suite de cette recherche. L'une des constantes de l'histoire du développement en Calédonie paraît être l'influence primordiale que la politique territoriale et métropolitaine ont toujours eu sur sa conception et sa mise en oeuvre. Une autre caractéristique est ce que l'on pourrait appeler une approche ou un mode d'action par filière (élevage, arboriculture, pêche) qui s'effectue le plus souvent sous la forme d'"Opérations" (Opération café par exemple). Dans cette approche, l'accent est mis principalement sur le transfert de techniques nouvelles aux producteurs en privilégiant une production marchande, dans le but de générer des revenus monétaires. En se centrant sur une production, cette approche permet une concentration des efforts ; elle a l'inconvénient d'isoler un secteur d'activité donné de l'ensemble des moyens mis en oeuvre par les groupes domestiques pour atteindre leurs objectifs économiques et sociaux (autres activités agricoles et extra-agricoles).

1.3 Il semble également que depuis les années 70, les actions de développement aient concerné certains producteurs plus que d'autres ; ce point reste à approfondir mais une première consultation des archives semble montrer que certains noms de bénéficiaires d'actions apparaissent régulièrement.

2. Le développement dans la Province des Iles

Une caractéristique fondamentale du développement calédonien actuel, réside dans la dissociation entre le principal bailleur de fonds, l'Etat, et les acteurs chargés d'en définir les orientations, les élus politiques provinciaux. Ce mode de fonctionnement a été institué par les accords Matignon.

2.1 Les orientations générales du développement de 1990 à 1997 dans Iles Loyauté

Depuis les accords de Matignon, "la mise en oeuvre de la politique de développement économique, social et culturel s'appuie sur des contrats de développement conclus entre l'Etat et les Provinces. Outils privilégiés d'une politique de développement, ces contrats sont donc la concrétisation de la politique que l'Etat et les Provinces entendent bâtir et mettre en oeuvre ensemble" (Brochure Province des Iles Loyauté). Les deux objectifs principaux du premier contrat de développement (1990-1992) étaient : "Formation des hommes" et "Rééquilibrage".

Le premier contrat, évalué initialement à 6,2 milliards de francs CFP, a représenté un engagement de 7,3 milliards de francs CFP (cf annexe 2, pour la répartition détaillée de ce budget). L'effort financier de la Province des Iles dans ce contrat 1990/1992 a principalement porté sur le rééquilibrage (infrastructures diverses) et l'amélioration des conditions de vie (habitat, réseau routier et alimentation en eau potable). Le montant total de la construction d'infrastructures a été de 4,5 milliards de francs CFP, au titre des contrats de développement. Les aménagements portuaires ont représenté à eux seuls, 1,024 milliards de francs CFP, dont 826 millions pour le port de Maré (cf annexe 3).

En ce qui concerne les demandes d'aide au développement, dont le budget provincial était de 380 millions de francs CFP, un total de 1210 dossiers a été traité entre novembre 1989 (création du guichet unique) et 1992. "60% étaient des micro-projets (inférieurs à 1 million de francs CFP), 30% des projets économiques (entre 1 et 5 millions de francs CFP et 10% seulement des projets structurants (supérieurs à 5 millions de francs CFP)" (Brochure PIL). Sur les 806 dossiers passés en commission mixte, 368 (soit 46%) ont reçu un avis favorable. C'est dans le domaine agricole que le montant de l'aide provinciale a été la plus importante 33%. Lifou a obtenu 60% de l'aide provinciale globale, Maré 23,4% et Ouvéa 16,6% (cf annexe 4).

Les deux objectifs principaux du second contrat de développement (1993/1997) sont : "Création d'activités économiques et Formations" et "Renforcer l'attractivité des Iles Loyauté". Le montant de ce second contrat s'élève à 9,998 milliards de francs CFP. 3,981 milliards de francs CFP sont consacrés à la "Création d'activités économiques et Formations" (soit 40% du contrat), et 6,17 milliards de francs CFP pour "Renforcer l'attractivité des Iles" (soit 60% du contrat). L'orientation "Création d'activités économiques et Formations" se compose de 4 axes : le tourisme ; l'agriculture, la pêche et les activités rurales ; la création d'une activité de construction pour l'habitat ; la formation professionnelle et l'insertion. L'orientation "Renforcer l'attractivité des Loyauté" se compose de 5 axes : l'amélioration des réseaux ; les équipements sanitaires ; les équipements et les actions culturelles ; les équipements et les actions éducatives ; les actions en faveur de la jeunesse. L'axe "Agriculture, pêche et activités rurales" doit obtenir 15,37 % des subventions (cf annexes 5 et 6).

2.2 Organisation du développement agricole à Maré

Le développement économique des îles Loyauté dépend de la Direction du Développement Economique (DDE), basée à Lifou et décentralisée en trois services (SDE) situées sur chacune des îles (sauf Tiga). Chaque service, avec à sa tête un chef de service, est organisé en différents secteurs (production végétale, production animale, tourisme, forêt et commerce-artisanat) dont s'occupe un technicien. Une partie importante du travail des techniciens est consacrée au montage des dossiers de projets, c'est à dire à la réalisation d'une étude économique du projet (investissement nécessaire, bénéfices escomptés...) et à une identification du demandeur (ses expériences passées, son intérêt pour la mise en oeuvre du

projet...). Chaque projet est ensuite soumis à une commission composée des différents partenaires financiers (PIL, représentant de l'Etat et banques) qui statuent sur le dossier. Depuis 1994, le nouveau code de développement exige une participation du "promoteur" d'un montant de 10% de l'investissement total ainsi qu'un fractionnement en deux temps du financement versé par la Province. La deuxième tranche n'est versée que si des travaux ont été réalisés. Ce qui nécessite donc un certain suivi de la part des techniciens. Avant 1994, la totalité du financement était versée en une fois, avec un contrôle a posteriori variable et sans grande incidence financière.

Des conventions ont été signées entre la Province et différents partenaires, ayant chacun un rôle spécifique à jouer dans le développement agricole. Une association de producteurs calédoniens (ARBOFRUIT), est chargée du suivi technique et commercial des "promoteurs-arboriculteurs" des trois îles, par l'intermédiaire d'une technicienne. Le CIRAD mène des actions de recherches appliquées en production végétale et animale ; il réalise des essais variétaux, travail du sol, pâturage, en station et chez les agriculteurs. Le CFPPA s'occupe de la formation des jeunes agriculteurs.

Les agents basés à Maré reçoivent des appuis de la part de la Province ; les cadres chargés de l'appui ont souvent eu une formation en métropole (CNEARC, ISTOM, BTS Agricole) ; les cadres mélanésien ont bénéficié du programme de formation "400 CADRES".

2.3 Les demandes de projets de développement de 1992 à 1994

37,37 % des projets de développement effectués par les "promoteurs" de 1992 à 1994 concernaient le service privé (commerce, artisanat...). L'agriculture vient en seconde position avec 21,35 % des projets. Le tourisme occupe la dernière place avec seulement 6,31 % des projets (cf annexe 7). C'est pourtant ce secteur qui, en 1993-1994, absorbe 61,8 % des budgets, alors qu'en 1992 il ne représentait que 26,6 % des budgets (cf annexe 7). Ce bond spectaculaire montre la promotion touristique faite dans le cadre du second contrat de développement par la Province des Iles. Le tourisme est en effet le seul secteur à progresser entre les deux contrats, non par le nombre de projets (un de plus), mais par le montant financier qui leur est alloué. Tous les autres secteurs diminuent, tant en nombre de projets qu'en budgets affectés (cf annexes 6 et 7). Alors que le nombre de projets touristiques, c'est à dire le nombre d'individus intéressés, ne progresse pas, la Province des Iles augmente de 75% environ les budgets affectés au tourisme. Inversement, alors que le nombre de projets du secteur privé reste quasiment stable, son budget global a diminué de 55% environ, et le montant moyen des subventions par projet également (cf annexes 6 et 7).

Ces choix budgétaires traduisent les priorités de la Province en matière de développement économique, priorités qui ne correspondent pas toujours à celles des acteurs locaux, mais qui s'expliquent sans doute aussi par le coût élevé des infrastructures touristiques comparé aux coûts très inférieurs des investissements réalisés par d'autres types de projets.

Concernant l'aide apportée à la réalisation des projets de développement, on note une exigence accrue de la Province à l'endroit des demandes. Ainsi que le note un "développeur" :

"Le premier code provincial c'était de donner des subventions à tous ceux qui le demandent, quelque soit le projet. et le deuxième code, maintenant, on attend que les gens travaillent et on ne finance que ce qui est extension, aménagement, agrandissement. Donc là, pareil, on a viré à 180° de politique. Une politique qui dure que deux ans trois ans, niveau développement c'est pas suffisant... Sans continuité on arrivera jamais à faire quelque chose".

Entre 1990 et 1993, la localisation par commune des différents types de projets de développement est conforme au tableau suivant :

Tableau n° 3 : Nombre de projets subventionnés par secteur et par Commune

	LIFOU	MARE	OUVEA	TOTAL
AGRICULTURE	42	31	3	76
ELEVAGE	61	40	35	136
FORET	4	1	2	7
PECHE	11	11	26	48
SERVICES	71	38	22	131
TOURISME	12	4	5	21
TOTAL	201	125	93	419

Source : J. B. Herrenschmidt, 1994

A Maré, ce sont les projets d'agriculture et d'élevage qui ont été les plus nombreux (71), suivis par les projets de service (38) ; Maré a obtenu 29,8% des subventions (HERRENSCHMIDT 1994). Si l'on affine la localisation des projets de développement à l'intérieur de la Commune de Maré, on note une plus forte concentration de projets à l'ouest qu'à l'est. Les processus de développement économique semblent être différents entre l'est et l'ouest de Maré : à l'ouest se trouvent la plus forte proportion de salariés et la majorité des projets de développement.

2.4 Les projets agricoles à Maré de 1990 à 1995

Selon J. Lepetit (1995), dans son récapitulatif du 11 mai 1995, la PIL dénombrait 44 demandes de projets agricoles à Maré depuis juillet 1990. Sur ces 44 projets, 4 ont été refusés, deux dossiers concernaient un même projet, et un dossier pour une pépinière. Sur les 38 autres projets, il y a eu 21 projets de verger, 9 projets maraîchage, 1 projet verger et vivrier et 6 projets vergers et maraîchage, soit 28 projets incluant un verger. Sur les 38 projets, 31 incluaient de la mécanisation.

Deux axes sont donc privilégiés : la mécanisation agricole et l'arboriculture. Deux remarques peuvent être formulées qui devront cependant être approfondies dans la suite de l'étude de terrain :

- d'après J. Lepetit (1995), le coût moyen des projets avec mécanisation est de 2 911 913 F CFP, alors que celui sans mécanisation est de 965 927 F CFP. "La PIL joue un rôle moteur dans cette politique de motorisation avec une participation qui frôle les 50%" (LEPETIT 1995) ; les choix effectués par les producteurs en matière de mécanisation, semblent en grande partie déterminés par l'importance des subventions allouées.

- le nombre élevé de projets concernant l'implantation de vergers est sans doute lié à des motifs divers parmi lesquels semble prédominer l'enjeu foncier (s'assurer une maîtrise du foncier) (cf ci-après).

Dans la chefferie de Tawainedre, douze projets de développement du secteur primaire, ont été réalisés depuis 1990 :

- une partie du Centre d'Appui au développement a été organisé sous la forme d'un GIE clanique et c'est sur les terres de ce dernier que le CIRAD fait des essais pâturages, micro-fragmentation d'ignames et travail du sol. Le financement du site de Tawainedre a débuté dans le cadre du premier contrat de développement 1990-1992, avec la mise en place des structures du Centre (clôtures, machinisme agricole, bâtiments...). Ce Centre de Tawainedre est axé sur trois types d'activités : un élevage bovin naisseur, un verger à graines d'essences forestières et le programme "fertilité des sols et intensification des systèmes de cultures".

Les autres projets du secteur primaire sur Tawainedre sont :

- 8 projets agricoles (4 vergers, 4 projets maraîchage).
- 3 projets élevage.
- 1 projet pêche (achat d'un bateau).
- des essais CIRAD chez des particuliers : un essai maraîchage, un essai papayers, un essai travail du sol pour les patates douces.

Sur ces 12 projets, 8 ont été effectués dans le cadre du premier contrat de développement (1990-92) et 4 dans le second (1993-97). Sur les 8 premiers, 2 sont restés en contact réguliers avec les services de développement. Parmi les 4 récents "promoteurs", 3 ont suivi la formation à l'installation aux jeunes agriculteurs menée par le CFPPA.

241. Le point de vue des bénéficiaires

A partir des informations recueillies jusqu'ici, et qui restent à compléter et à approfondir, on peut retenir les observations suivantes :

- l'importance du statut foncier du promoteur

Les raisons pour lesquelles quelqu'un fait une demande de subvention auprès de la Province sont multiples, cependant, des préoccupations foncières sont souvent présentes. Concernant l'arboriculture, un promoteur de Tawainedre explique la plantation de son verger par le souci de mettre en valeur sa terre. Il appartient à un clan propriétaire terrien ce qui, non seulement, facilite ou autorise une immobilisation foncière, mais également parfois la rend nécessaire afin d'éviter l'implantation d'autres clans sur sa terre. Né en 1952, il a arrêté l'école en CM2 car il fallait partir à Nouméa. Il travaille alors aux champs avec ses parents qui vivaient de l'agriculture. Son père a travaillé à Nouméa deux, trois ans. Il part faire son service militaire en France et revient à Maré où il se marie. Il vit alors de l'agriculture (tubercules, maraîchage), de ses chèvres qu'il vend aux collègues et aux particuliers et d'une activité de taxi qu'il fait pour les gens de la tribu. Son fils aîné fait un BEPA, et les autres sont encore à l'école. Une de ses filles adoptive est secrétaire à Maré et l'autre fait un BEP de comptabilité sur la Grande Terre. Il désire que, contrairement à lui, ses enfants continuent l'école. En 1991 il monte deux projets, un élevage caprin et un verger de limes. Il semblerait qu'à partir de là, il ait de moins en moins vendu de chèvres. Sa femme vend les produits de ses champs toutes les semaines au marché de La Roche et également sur Nouméa où ils se déplacent régulièrement. D'après ses calculs il est bien plus rentable de vendre des ignames que des limes qui demandent beaucoup

de travail et un entretien coûteux. Planter un verger ne représentait pas pour lui un moyen de gagner plus d'argent mais un moyen de marquer explicitement sa propriété et d'éviter ainsi l'empiétement d'autres clans. Ses raisons et ses objectifs étaient donc plutôt d'ordre socio-politique qu'économique.

Sur les quatre "promoteurs" ayant planté un verger, trois l'ont fait sur des terres leur appartenant. Le seul qui n'était pas propriétaire de sa terre paraît avoir abandonné son verger qui a été endommagé par les chèvres de son voisin. Les deux autres ont des revenus provenant d'activités non agricoles. Généralement, pour ces "promoteurs" la commercialisation de la production de leur verger ne semble pas être leur souci principal. Ce désintérêt des "promoteurs" est, semble-t-il, le résultat d'un calcul économique : le coût en temps et travail que nécessiterait la récolte est supérieur à ses bénéfices potentiels ; et ceux-ci ne sont pas indispensables à la survie du "promoteur" et de sa famille. D'autre part, il s'avère plus rentable de vendre le produit de ses champs traditionnels, ignames notamment, que le produit des vergers.

En ce qui concerne les projets maraîchers, les problèmes ne sont pas tout à fait identiques mais se rejoignent cependant. Parmi les quatre "promoteurs" ayant fait un tel projet, trois sont propriétaires de leurs terres et viennent juste de terminer la formation du CFPPA à l'installation des jeunes dans l'agriculture. Le quatrième a abandonné son projet. Il était un des plus gros producteurs d'ignames de Maré et partait les vendre très souvent sur Nouméa. Il gagnait ainsi beaucoup d'argent mais il a dû diminuer sa production car il a, semble-t-il, eu quelques problèmes au sein de sa tribu. Ne faisant pas partie d'un clan propriétaire terrien, les gens ont commencé à parler parce qu'il gagnait beaucoup d'argent sur la terre de quelqu'un d'autre, ce qui n'est pas bien perçu. Une autre critique qu'on lui faisait est d'avoir défriché ses champs avec une machine. Certains, les vieux notamment, considèrent que la terre risque ainsi de s'abîmer. Un propriétaire terrien peut faire ce qu'il veut sur ses terres mais les autres disposent d'une marge de manoeuvre beaucoup plus restreinte. L'immobilisation foncière (par la plantation d'un verger par exemple), des gains financiers trop importants et l'utilisation de machines exposent le producteur à toutes sortes de critiques et de commérages qui généralement lui font faire marche arrière. Les réussites individuelles (ou certaines réussites) tendent à provoquer des jalousies et à mobiliser l'ensemble de la tribu pour bloquer ce processus. La très faible motivation pour s'investir dans un projet est suivie d'une très forte mobilisation pour contrer quelqu'un qui s'y investirait trop. L'efficacité des moyens de pression collective dépend en partie du statut du "promoteur" et notamment du fait qu'il soit ou non propriétaire foncier.

- une assimilation entre "développement" et "aides financières" semble exister au sein de la population.

Les principaux discours concernant le développement semblent témoigner d'une volonté de "profiter du développement" qui paraît se résumer bien souvent à la volonté d'en obtenir des aides financières. "Il faut travailler pour obtenir des aides" est une phrase qui revient souvent dans les discours de beaucoup. L'objectif du travail paraît alors moins la réalisation de tel ou tel projet, que l'obtention d'aides diverses. Dans ce sens là, les actions de développement apparaissent, pourrait-on dire, comme l'une des multiples sources de revenus qui s'offrent aux Maréens. Certains utilisent cette possibilité, alors que d'autres s'en désintéressent et privilégient d'autres sources de revenus monétaires (salarial, commercialisation de leurs productions "traditionnelles", etc.). Dans le cas des opérations de développement touristique par exemple, il existe une volonté très claire de la population d'en retirer des bénéfices directs. Les visites des touristes qui viennent uniquement voir les sites du district et qui partent ensuite loger et

manger ailleurs (puisque aucune infrastructure n'y existe actuellement), ne sont pas très bien perçues par les habitants de la chefferie. Car ces touristes profitent de leurs terrains sans leur apporter aucun bénéfice alors que des Maréens d'autres tribus en profitent.

Le terme même de développement n'est pas véritablement ré-approprié par les acteurs locaux ; il semble être ressenti comme une volonté extérieure plus ou moins en prise avec les logiques des groupes domestiques qui, en règle générale, ne semblent pas faire de la modernisation des "exploitations agricoles", une priorité. Cela n'exclut cependant pas que l'agriculture soit une voie choisie par de nombreux habitants de la chefferie.

- des positions ambiguës à l'endroit des actions de développement

Comme cela est fréquemment le cas dans beaucoup de pays, les critiques adressées par les Maréens de la chefferie de Tawainedre à propos des actions de développement sont parfois assez vives. Elles concernent plus la mise en oeuvre du développement, sa concrétisation sur le terrain que le contenu des programmes. Les principales critiques portent sur l'inefficacité de certaines actions.

Un manque de suivi de terrain et une approche jugée trop administrative sont aussi parfois reprochés aux services de développement provinciaux. Les conseils techniques donnés sur le terrain peuvent être critiqués : parce qu'ils n'arrivent pas à temps ou qu'ils ne sont pas assez fréquents ; parce que les bénéficiaires ont une certaine méfiance à l'égard des techniciens, due en partie à l'expérience passée et au souvenir de l'Opération café et de certaines erreurs techniques qui auraient alors été commises ; parce que ces conseils se focalisent trop sur l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais qui effraie quelque peu les Maréens. Cette grande réticence à utiliser ces produits est liée à la peur de polluer, la lentille d'eau douce et la terre, à leur coût et à leur complexité d'utilisation. Une autre critique qui revient dans les propos de certains Maréens porte sur la manière d'accéder aux subventions et aides diverses qui reposerait, selon certains, sur des relations de clientèle d'ordre familial, clanique ou politique.

Mais ceux qui critiquent les opérations de développement provinciales, cherchent également à en tirer partie. Une même personne critique des relations "clientélistes" et s'en sert pour trouver un travail ou obtenir une aide. Une même personne critique ou dévalorise les conseils des techniciens et regrette de ne pas en bénéficier plus souvent. Une même personne critique les utilisations personnelles et le "gaspillage" de l'argent du développement et valorise la subvention obtenue de façon parfois différente de son objet initial.

La perception que la population paraît avoir des actions de développement semble, au moins en partie, influencée par des facteurs multiples : statut social (et notamment foncier) au sein de la tribu, trajectoires personnelles ou familiales (donnant plus ou moins de place à l'agriculture dans l'ensemble des activités menées), appartenance politique, etc., mais aussi bénéfices retirés par le groupe domestique.

242. Le point de vue des agents de développement

A partir des informations recueillies (qui restent à compléter et à approfondir au cours des enquêtes à venir), il semble se dégager les points suivants :

- la promotion des productions marchandes est une priorité, les investissements consentis par l'aide aux projets de développement devant se traduire par une augmentation du

revenu familial ; les projets abandonnés sont donc considérés comme de "l'argent perdu". L'intégration accrue de l'agriculture maréenne au marché est justifiée à la fois par des objectifs économiques et politiques.

- pour certains agents, deux facteurs limitent l'efficacité des actions menées : une prise en compte insuffisante des réalités socio-économiques locales et l'organisation insuffisante de la commercialisation des produits agricoles. Concernant le premier point, certains estiment que le passage d'une agriculture "qui commence à vouloir sortir" à "une agriculture au niveau européen" est sans doute trop brutal et que l'on n'a peut-être pas pris suffisamment en compte "ce qui se faisait déjà" pour "essayer de l'améliorer pour arriver après à une agriculture de rente". Et certains "développeurs" expliquent ce décalage entre les politiques de développement et les réalités socio-économiques locales par ce qu'ils considèrent comme une certaine lourdeur des institutions due à une trop grande bureaucratisation du développement. Ils font alors leur propre autocritique en estimant que même eux, les techniciens, ont favorisé ce décalage en habituant trop les gens à attendre que la province fasse le développement. Les gens se sont ainsi confortés dans une position d'attente face aux subventions.

Certains considèrent que ce n'est pas par une seule formation technique que l'on peut régler le problème du développement mais bien plutôt en effectuant un travail d'explication afin de préparer psychologiquement les Maréens à raisonner dans la logique de production. Car, disent-ils, ils n'ont connu que leur milieu et on veut leur inculquer des logiques qu'ils ne maîtrisent pas. Il faut donc discuter avec eux de la notion d'argent, des conceptions différentes que les européens et les kanak en ont, des notions de clan et de famille afin qu'ils puissent mieux se situer dans les mutations actuelles. Pour ce faire, ils proposent un travail d'animation rurale, d'aller dans les tribus pour y créer des cercles de réflexion.

Pour certains agents, il paraît important d'apporter une grande attention à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles. Une des priorités en matière de développement agricole devrait être, selon eux, la création de structures de distribution stables ayant une certaine force sur le marché de Nouméa afin que les gens sachent où vendre et ne fassent pas du "coup par coup" comme aujourd'hui. Car, notent-ils, s'il est vrai que les gens ont leurs propres réseaux de commercialisation et notamment le colportage, cette filière reste fragile. Au lieu de faire produire à tout prix, comme l'on a fait en métropole à la fin des années 1970, ce qui a conduit à une crise de surproduction, il faut, disent-ils, que ce soit les débouchés qui aspirent la production et non l'inverse. Les producteurs de la Grande Terre se lancent de plus en plus dans une culture intensive et mécanisée à grande échelle des tubercules et des produits maraîchers. Et cette concurrence peut poser d'autant plus de problèmes que les revenus apportés aux Maréens par ces "cultures vivrières" constituent très souvent l'essentiel de leurs indispensables ressources monétaires.

III/ LA CHEFFERIE DE TAWAINEDRE

1. Données de base

La chefferie de Tawainedre est située à l'Est de Maré (cf carte, annexe 1). Loin de constituer une entité homogène et unifiée, cette société d'interconnaissance, où chacun connaît précisément l'histoire et les histoires de chacun, est traversée par de multiples clivages et divisions internes qui s'expriment par des conflits et des tensions permanentes. Les conflits se résolvent plus fréquemment par des pratiques d'évitement que par des confrontations ou par des discussions directes, même si celles-ci ne sont pas rares. Ces clivages sont claniques, religieux, politiques et familiaux. On dénombre six religions dont cinq ont leur propre lieu de culte sur le district ; cinq partis politiques ; sept "groupes claniques" ; quatorze "sous-clan" ; vingt familles.

1.1 La population et l'organisation sociale

111. D'après le recensement de l'INSEE (1989), en 1956, le district de Tawainedre comptait 238 habitants ; en 1989, 362 habitants. En 1994, la population s'élève à 500 personnes environ, dont 54% d'hommes et 46% de femmes, répartis par tranche d'âge de la manière suivante :

Tableau n° 4 : % de femmes et d'hommes par tranche d'âge

ÂGE	FEMME (en %)	HOMME (en %)	HOMME + FEMME (en %)
0-30	57,14	64,97	61,3
30-60	29	29,53	29,3
+ de 60	13,86	5,5	9,4
TOTAL	100	100	100

En 1994, 32,11% des hommes adultes originaires du district de Tawainedre, résident en dehors de Maré, à Nouméa principalement ; soit un tiers des hommes du district qui vit et travaille en dehors de Maré ; cette proportion est identique pour chacune des trois tribus composant la chefferie.

112. Trois tribus composent la chefferie :

a) Tawainedre est la tribu de la chefferie proprement dite, là où réside le Grand chef. 270 personnes environ y résident.

Wakoné et Hnadid' sont deux tribus accolées, séparées d'environ 4 km de la tribu de Tawainedre. La population globale est de 230 personnes environ. Chacune a un petit chef. La tribu de Wakoné s'étire sur plus de 5 km.

Dans chacune de ces trois tribus, l'habitat est situé principalement le long de la route moderne (cf plan du district, annexe 8).

b) Les clans et les maisonnées par tribu

Le district de Tawainedre est composé de 103 maisonnées (52 à Tawainedre et 51 à Wakoné-Hnadid). Le décompte des clans qui résident sur la chefferie n'est pas une donnée unique ni consensuelle. Il diffère non seulement selon les interlocuteurs, mais également en fonction du contexte et de la situation du moment. A certains moments certains clans sont désignés en tant que tels, et à d'autres moments ils sont inclus dans un ensemble clanique plus vaste. La composition d'un clan est l'objet de nombreuses stratégies d'appropriation-dissimulation, et le fruit d'alliances passées, issues généralement des guerres du XIX^{ème} siècle. De nombreux clans se sont éteints, n'ayant plus de descendants, ce qui entraîne la vacance de certaines terres dont ces clans maintenant disparus, étaient propriétaires. Les stratégies de rattachement à certains clans sont généralement le produit de calculs fonciers et un moyen pour accroître sa puissance en augmentant le nombre de ses alliés. De multiples et subtiles tactiques micro-politiques existent ; elles ne seront pas analysées ici.

On compte sept "ensembles claniques" dont certains sont composés de plusieurs clans ayant leur propre chef de clan. Ces clans se différencient non seulement par le rôle ou la fonction qu'ils jouent auprès de la chefferie, mais également par la quantité de leurs membres respectifs qui vont d'une personne à plus de cent personnes (en incluant ceux qui résident hors de Maré).

113. La tenure foncière

Comme ailleurs dans les Iles Loyauté, la propriété de la terre et de la mer est clanique ; et sa transmission s'effectue aujourd'hui de père en fils. Avant la colonisation et la délimitation fixe des chefferies, la propriété de la terre dépendait des rapports de force et de l'issue des guerres claniques. La propriété foncière est un enjeu socio-économique important et de multiples stratégies consistent à dissimuler certaines parties de son histoire afin d'être considéré comme un clan propriétaire. Les clans propriétaires terriens sont appelés "*aca-rawa*"². Sur le district de Tawainedre, il semble en rester quatre, dont l'un est un des plus grands propriétaires de Maré. Il y a également deux clans "*aca-cele*"³. Il y a aussi des clans "gardiens des terres" qui sont également appelés "*aca-rawa*". Les "gardiens des terres" peuvent être des clans propriétaires terriens qui ont été vaincus et soumis par la chefferie lors de guerres passées. La chefferie leur a permis de rester sur leurs propres terres dont ils sont alors devenus les gardiens, en échange de quoi, ils doivent travailler pour les clans de la chefferie, c'est à dire leur donner des présents d'ignames, notamment lors de la fête des ignames. Les "gardiens des terres" peuvent aussi être des clans ayant des relations étroites avec un clan "*aca-rawa*" qui, n'ayant presque plus de membre, leur a donné des terres pour qu'ils les gardent.

Les clans "*aca-rawa*" sont propriétaires terriens pour les raisons suivantes : ils sont les premiers occupants de ces terres (droit du premier occupant), ou ils ont acquis ces droits par

² *aca* = maître de, propriétaire de ; *rawa* = terre.

³ *cele* = mer

des conquêtes guerrières (droit de conquête). Tous ces cas de figure concernent une transmission foncière clanique. Il existe aussi des cas d'accession individuelle à la propriété de la terre :

- lorsqu'un clan "*aca-rawa*" n'a plus de descendant, un autre clan donne un de ses fils à ce "clan défunt" afin qu'il reprenne son nom, qui sinon disparaîtrait. Il bénéficie alors de toutes les prérogatives de ce clan et notamment de ses droits fonciers.

- un clan "*aca-rawa*" adopte un membre d'un autre clan. Selon M. J Dubois, "les droits de l'adopté sont variables selon la personnalité de l'adoptant et de l'adopté" (DUBOIS, 1984).

Les clans qui ne sont ni "*aca-rawa*", ni "gardien des terres", possèdent cependant un morceau de terrain qui leur a été donné pour cultiver et habiter, soit par un clan "*aca-rawa*", soit par le grand chef (lorsque des terres sont devenues vacantes après la disparition d'un clan "*aca-rawa*"). Lorsqu'une terre a été donnée par un clan "*aca-rawa*", elle ne lui appartient plus. L'absence de délimitation écrite des limites foncières permet une certaine souplesse dans l'appropriation et l'utilisation des terres, en fonction notamment des rapports de force du moment (particulièrement liés à l'importance numérique des clans). Un clan "*aca-rawa*" ayant très peu de membres peut être quasiment chassé de ses terres sous la pression d'autres clans, supérieurs numériquement, et qui tentent ainsi de s'approprier ses terres.

En raison de la disparition de nombreux clans, beaucoup de terrains restent sans propriétaire direct. Lorsqu'un clan propriétaire terrien n'a plus de descendant, et que personne n'a repris son nom, les terres appartiennent soit à l'ensemble des habitants de l'endroit, soit à la chefferie ; tout dépend des rapports de force du moment. Les conflits autour du foncier sont aussi nombreux que latents. Tant qu'il n'y a pas de réelle pression foncière, ni d'enjeu particulier autour d'une terre, le flou relatif qui règne autour du foncier ne pose pas de problème majeur. Mais ce calme relatif est trompeur. Il n'y a aucun consensus sur la propriété de certaines terres. On pourrait presque parler d'une sorte de gel des terres qui permet de ne pas trop remuer une histoire ou des histoires risquant de faire imploser l'apparente unité du district. Le problème de la terre est un thème très sensible en raison de l'importance socio-économique actuelle qu'elle revêt, mais aussi en raison du fait qu'elle révèle l'histoire des clans qui l'habitent. Remuer ces thèmes c'est faire apparaître l'histoire des clans et notamment leur date d'arrivée respective dans le district. Si l'autochtonie est un argument majeur des revendications indépendantistes kanak au niveau macro-politique, il l'est également au niveau micro-politique.

Si seulement quelques clans sont "*aca-rawa*", tous possèdent un morceau de terrain, qui leur a été donné pour construire leurs maisons et faire leurs champs. Il n'existe donc pas de clans sans terre sur le district de Tawainedre, mais seulement une minorité est "*aca-rawa*" et se partage, de manière très inégale, la majorité des terres.

Etre ou non propriétaire foncier influe sur certaines pratiques socio-économiques. Faire des champs pour sa consommation personnelle ne pose aucun problème que l'on soit propriétaire ou non. Il faut simplement demander l'autorisation au clan propriétaire qui l'accorde systématiquement. Tout jeune couple qui s'installe à la tribu obtient sans problème des terres à cultiver. Cependant des problèmes surgissent, dans deux situations, semble-t-il :

- pour les cultures pérennes qui immobilisent la terre pendant des années.

- pour commercialiser des produits cultivés sur la terre d'un autre. Des problèmes apparaissent au-delà d'une certaine quantité de produits vendus et donc d'argent gagné. "Profiter" sur la

terre de quelqu'un d'autre entraîne de nombreuses critiques. Le foncier apparaît donc comme un facteur important dans les choix socio-économiques des producteurs dans la mesure où le statut de propriétaire accroît la marge de manoeuvre disponible. Ce point important sera analysé plus loin.

Ainsi, l'utilisation des terres (pour tout ce qui n'est pas travaux agricoles destinés à l'autoconsommation) entraîne la signature d'un palabre entre les protagonistes qui fixent les termes de l'échange. Le clan propriétaire demande généralement, en contrepartie de l'usufruit de leurs terrains, que les futurs employés soient recrutés chez eux.

1.2 Les équipements

L'électricité est installée depuis 1989 et le téléphone depuis 1990. La route a été goudronnée au milieu des années 1980. On compte une école maternelle de l'Alliance Scolaire et une école primaire public. Il y a deux magasins sur la tribu de Tawainedre, l'un géré par un européen marié à une femme de la tribu et l'autre par une femme de la tribu. Plusieurs petits magasins ont existé sur les tribus de Wakoné et de Hnadid mais n'ont jamais duré très longtemps.

1.3 Identification des activités économiques

Le paragraphe suivant reprendra de façon détaillée la description des activités agricoles ; on peut noter ici que :

- tous font de l'agriculture.
- la pêche aux poissons et/ou à la langouste, apporte des ressources complémentaires non négligeables. Les produits de la pêche sont auto-consommés, donnés et/ou vendus. Du "pêcheur du dimanche", "pour qui la pêche constitue plus un loisir qu'une source de revenus indispensables", au "pêcheur professionnel", "dont l'activité de pêche entre dans une logique de rente", en passant par "le pêcheur "casse-pas-la-tête" qui n'a pas "une activité de pêche très soutenue mais dont la vie de tous les jours dépend de l'apport financier que peut lui fournir la pêche" (BOURLON 1994), une grande diversité de situations existe, ainsi que l'a souligné Xavier Bourlon (1994).
- tous ont un petit élevage familial composé généralement de quelques cochons, et parfois de quelques chèvres. Certains (5) possèdent des élevages plus importants.
- les produits de cueillette (brèdes dans les champs, fruits, etc.) et la chasse (chèvres sauvages, roussettes, crabes de cocotier) sont des activités saisonnières et occasionnelles.
- de façon permanente (environ 25 personnes) mais plus fréquemment de façon temporaire, la population a accès à des revenus monétaires non agricoles : salariat, indemnités-allocations, contrats de JSD, etc.

2. Quelques caractéristiques de l'agriculture dans la chefferie

2.1 La production agricole

211. Les principales productions (par ordre décroissant) :

- ignames
- patates douces
- légumes
- manioc
- petit élevage familial (cochons et chèvres)
- vergers

212. Les champs cultivés

Le terme de "champ" signifie d'abord le(s) champ(s) d'ignames. Mais la présence d'un champ d'ignames implique très souvent un champ de patates en deuxième année de culture, ainsi que des légumes, bananes, manioc, plantés en intercalaire. On compte un total d'environ 300 champs dont 180 champs d'ignames. Le nombre de champs d'ignames par famille est compris entre 1 et 5. Les pieds d'ignames sont espacés d'environ 1m ; un champ de 1000 pieds a donc une surface de l'ordre de 1000 m². Sur le district de Tawainedre, les champs sont généralement proches des habitations (cf plan du district), ce qui n'est pas le cas dans les districts de Pénélo et dans certaines tribus du Guahma par exemple.

213. Diversité des volumes de production

Sur le district de Tawainedre, la quantité de pieds d'ignames plantée par maisonnée varie entre une centaine de pieds et plus de 2000 pieds. Les maisonnées qui font une centaine de pieds d'ignames sont généralement celles où une personne du couple a un emploi salarié permanent et des enfants en bas âge. Les maisonnées qui font les plus grands champs d'ignames sont généralement celles où la main d'oeuvre intra-conjugale est abondante (nombreux enfants encore célibataires n'étant plus scolarisés) et où il n'y a pas d'apport monétaire extérieur. Les maisonnées qui font autour de 800 pieds d'ignames sont celles où la main d'oeuvre familiale est abondante et où existent des apports monétaires ponctuels (contrats JSD notamment). Mais certains cas de figure s'écartent de ces grandes tendances.

Les travaux agricoles et notamment la quantité de pieds d'ignames plantés varient non seulement entre les différents groupes domestiques, mais également dans le temps, à l'intérieur d'un même groupe, en fonction de multiples facteurs : la quantité de semences disponibles et donc la qualité de la récolte précédente, les besoins de la famille, la quantité de main d'oeuvre intra-conjugale disponible, l'accès à des ressources monétaires non agricoles, la propriété foncière.

2.2 Les systèmes de culture

L'étude des pratiques techniques n'a pas été approfondie jusqu'ici même si diverses observations ont été effectuées. De façon schématique, on peut dire que généralement une famille conjugale possède au minimum deux types de champs : un champ d'ignames et un champ de patates douces. Sur ces champs, en bordure et/ou entre les pieds, sont semées les productions maraîchères (tomates, salades, carottes, haricots, pastèques, melons, choux, etc.). A ces champs s'ajoute souvent un troisième où est cultivé l'igname tardif (le "waël"). C'est une

culture itinérante sur brûlis qui s'effectue en deux temps. La première année est débroussée une petite parcelle de terre sur laquelle sont plantés les pieds d'ignames avec, semée en intercalaire, une grande diversité de plantes maraîchères. La seconde année, sur cette même parcelle de terre et en utilisant les trous des ignames, sont plantés des patates douces, du manioc, et semées des plantes maraîchères. En même temps, une nouvelle parcelle d'ignames est défrichée à proximité. Et ainsi de suite. Les temps de jachère sont variables, de 5 à 10 ans en moyenne.

Tous les travaux s'étalent sur plusieurs mois. Chacun s'organise différemment en fonction de ses contraintes et impératifs personnels. En dehors des gros travaux de défrichage et de labourage qui nécessitent une intensification de l'effort, les travaux s'effectuent en début de matinée et fin d'après-midi. On peut estimer à trois heures le temps de travail agricole quotidien. Cet emploi du temps varie cependant en fonction de l'éloignement des champs. Lorsqu'ils sont éloignés des habitations, ce qui est assez rare sur la chefferie de Tawainedre, toute la journée se passe aux champs.

Tableau n° 5 : calendrier des tâches agricoles des cultures vivrières de Maré

Mois	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév
ignam	R	R	R	R	R	Df	Df	L + P	L + P	D + T	D + T	D + T
patate			P	P	P	P			R	R	R	R
manio			R	R	R	R			P	P	P	P
waèl									P + R	P + R		

Df : défrichage
T : Tuteurage

L : Labour
D : Désherbage

P : Plantation
R : Récolte

Source : Xavier Bourlon, 1994

3. Une organisation domestique de la production

La famille conjugale constitue actuellement l'unité de résidence, de consommation et de production la plus courante sur la chefferie de Tawainedre. Elle est mobilisée pour l'ensemble des travaux agricoles. L'intensité du travail fourni par chacun est fonction du fait qu'il ait ou non une autre activité. Un enfant scolarisé ne participera pas de la même manière aux travaux agricoles ni d'ailleurs à la vie domestique, qu'un enfant ayant arrêté l'école. Mais chacun doit apporter sa contribution, aussi faible soit-elle, à tous les travaux, domestiques, agricoles, coutumiers et religieux. Même s'il y a un excédent de main d'oeuvre par rapport aux tâches à accomplir, l'important est de faire acte de présence. Etre là, même en ne faisant pas grand chose, permet en effet de réaffirmer son appartenance au groupe en la montrant publiquement et de pouvoir bénéficier d'un contre-don ultérieur. Chacun est pris dans un tissu complexe de relations d'échange duquel la non participation entraîne l'isolement.

Si, au sein de la famille conjugale et même en dehors, l'entraide est systématique, il existe cependant une véritable appropriation individuelle de chaque champ. Dès l'âge de 14-15 ans, les garçons ont un champ à eux et les filles également quand elles ont terminé l'école et n'ont pas d'activité salariée. De même, le mari et la femme ont généralement chacun leur(s) champ(s).

Un homme de Tawainedre : "(...) les enfants ils ont leur champ, mais ma femme elle a son champ aussi... ça c'est très spécifique à Maré que tu vois tous les gens sauf des petits gamins, mais dans un foyer tu vois le papa la maman les enfants ils ont chacun un champ (...)".

A l'intérieur de la famille conjugale, la division du travail agricole s'effectue principalement selon des critères d'âge et de sexe. Les femmes s'occupent de nettoyer les champs c'est à dire de brûler les bois, d'arracher les herbes, de ramasser les fruits et légumes et parfois de planter. L'entretien des champs est plutôt le travail des femmes. Les hommes font les travaux plus lourds tels que le défrichage et le labourage. Mais cette division sexuelle du travail a semble-t-il changé. Certaines vieilles femmes participaient dans leur jeunesse à l'ensemble de ces travaux et certaines continuent d'ailleurs de labourer leurs champs. Par contre les jeunes femmes effectuent très rarement ce genre de travail. Le fait qu'une femme labore ou non, dépend du nombre d'hommes présents dans sa famille. D'autre part, le labour s'effectue aujourd'hui avec de lourdes barres à mine alors qu'avant il se faisait avec des pieux en bois bien plus légers et donc plus maniables pour une femme.

Pour les gros travaux de défrichage et de labourage, il est fait appel à de la main d'oeuvre extra-conjugale. Son utilisation, ainsi que sa composition, varient en fonction de divers facteurs dont les plus importants semblent être : la position socio-politique locale du propriétaire du champ et la taille des champs par rapport à la main d'oeuvre disponible au sein de sa famille conjugale. Pour les champs du grand chef et du pasteur, la main d'oeuvre dépasse le strict cadre tribal pour concerner l'ensemble du district et parfois au-delà (dans le cas de pasteurs pentecôtistes par exemple). De plus, son utilisation ne se limite pas aux gros travaux. Pour le nettoyage et l'entretien des champs, elle est aussi mobilisée. D'autre part, les différentes classes d'âge des deux sexes participent.

Les autres groupes domestiques de la tribu s'entraident en fonction de leurs liens de parenté, ou des affinités existant entre les individus. Il n'y a jamais de rémunération du travail mais seulement les repas d'offerts. Parfois un petit geste de remerciement est donné, mais le montant de la somme reste très faible. Le plus souvent, ce sont les hommes célibataires, sans activité salariée, qui apportent leur aide. Il existe différents types de rapports d'échanges. Entre jeunes, entre cousins s'établissent systématiquement des rapports d'échange de travail : celui qui aide à débrousser le champ d'un autre sera aidé ultérieurement. Par contre, les jeunes qui aident des membres de leur famille plus âgés (oncles utérins notamment) ne bénéficient pas en retour de leur aide dans les travaux agricoles⁴. Si le premier type de relation est basée sur une règle de réciprocité, le second ne l'est pas. Seuls les jeunes qui ont une activité salariée peuvent quelque peu déroger à cette obligation d'entraide. Il semblerait que l'entraide dans les travaux agricoles ait diminué. Cette diminution de l'entraide, qui continue cependant à dominer la vie agricole locale, est en partie due, selon les Maréens, à deux phénomènes : le salariat et l'affaiblissement de l'autorité des pouvoirs politico-coutumiers de la chefferie.

Aujourd'hui, certains recourent à de la main d'oeuvre rémunérée, le plus souvent regroupée sous forme associative. Un "promoteur" de Wakone fait ainsi appel une fois par semaine à des femmes de la tribu qu'il paie pour désherber ses champs. Il leur donne 2000F CFP pour la journée ainsi que la nourriture. Depuis un an il demande également à une association féminine de cricket de nettoyer ses champs. Il leur donne 5000F CFP par jour en plus de la nourriture. Ces associations, sportives, religieuses ou autres, sont toujours tribales.

⁴ Il existe bien d'autres situations (notamment les travaux coutumiers) où les oncles maternels jouent un rôle primordial auprès de leur neveu (et réciproquement). Je n'aborderais pas ici la diversité et la complexité des rapports d'échange qui relient entre eux les membres du district (et au-delà). Mais ce point fondamental constitue un axe central de cette recherche.

En dehors du cadre associatif, il s'effectue un échange de travail sans retour financier, mais le passage à une organisation associative implique systématiquement un rapport de travail rémunéré. Ce point signifie l'émergence de nouveaux types de rapport de production au sein même de l'agriculture. Ces associations sont assez nombreuses sur la chefferie de Tawainedre et sur Maré en général, mais elles ont une durée de vie plutôt courte. Elles forment un autre mode de relations sociales qui sort du strict cadre de la parenté et des relations claniques. Ce qui prime alors c'est le fonctionnement du groupe constitué autour de projets communs : déplacements sportifs, religieux ou autres.

4. La destination de la production agricole

Les productions agricoles ont cinq destinations différentes : semences (tubercules notamment) ; autoconsommation ; échanges divers avec d'autres groupes domestiques ; dons dans les travaux coutumiers ; vente. Les quatre premières formes d'utilisation concernent l'ensemble des groupes domestiques. Par contre, certains groupes domestiques seulement, commercialisent leurs produits.

4.1 En ce qui concerne les semences, les habitants de la chefferie notent la perte de certaines variétés due :

- à la commercialisation ;

- aux mariages avec des femmes dites "étrangères", c'est à dire non maréennes. En effet, la famille de la mariée reçoit une quantité importante d'ignames qu'elle emporte avec elle. Ces ignames quittent Maré, sortant ainsi des réseaux de circulation locaux (qui consistent en échanges, dons coutumiers, ventes, etc.) ;

- à l'introduction de nouvelles ignames (Fiji, Martinique, etc.).

4.2 L'alimentation familiale

L'introduction de nouveaux produits, liée à l'intégration dans l'économie marchande et au développement de nouveaux types de consommation, a progressivement modifié les habitudes alimentaires locales. Ainsi que le souligne J. Connell (1987), les nouveaux aliments ont une influence très importante sur les processus de changement social, peut-être plus que d'autres produits importés. Le riz est devenu la base de l'alimentation. Il est consommé à chaque repas et ce, pendant toute l'année. Un repas se compose généralement de produits achetés et de productions agricoles familiales. La consommation de ces dernières varient en fonction du calendrier cultural, de la qualité des récoltes et des habitudes familiales. Des enquêtes portant spécifiquement sur les modes de consommation familiaux permettront de recueillir des informations systématiques. Dès à présent on peut noter les variations globales de consommation en fonction des calendriers culturels de chaque production (les croix indiquent la consommation de tel produit à tel mois) :

Tableau n°6 : variations saisonnières de la consommation de divers produits

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Tuber												
Ignam		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Patate	X	X						X	X	X	X	X
Manio					X	X	X	X	X	X		
Waël	X									X	X	X
PT	X									X	X	X
Légu												
Tomat							X	X	X	X	X	X
Choux							X	X	X	X	X	X
Salad							X	X	X	X	X	X
Carot							X	X	X	X	X	X
harico	X	X	X									
brèdes	X	X	X								X	X
courgt	X	X	X									
Poiss							X	X	X	X	X	X
Crabe	X									X	X	X
coco												
Fruit												
Banan	X	X	X						X	X	X	X
Pastèk	X	X	X								X	X
Melon	X	X	X								X	X
Mang	X											X
Letchi											X	X

Les produits les plus consommés sont le riz, les tubercules (ignames, patates douces, manioc), les volailles (poulet congelé), la viande (chèvre, porc, etc.), les légumes (salades, choux, tomates, etc.) et les poissons. La consommation mensuelle de riz pour une famille de 5 personnes est de l'ordre de 15 kilos, soit un coût mensuel en riz de l'ordre de 3000 F environ (1kg = 170F, soit 15 kg de riz consommés par mois).

4.3 Les "travaux coutumiers"

Cette expression locale désigne certains événements sociaux. Il faut distinguer plusieurs grands types de "travail coutumier" :

- ceux qui ponctuent la vie d'une personne, marquant les passages d'une "classe d'âge" à une autre, ou d'un statut à un autre : naissance ; premier "rasage" d'un jeune garçon ; premières règles d'une jeune fille ; mariage ; deuil.

- ceux qui sont liés à l'organisation micro-politique de la chefferie (la fête des ignames).

- ceux qui sont liés à la vie sociale du district (la construction de cases).

Il existe également une grande diversité de gestes coutumiers plus informels et individuels, liés à la tenure foncière ou autre.

Les "travaux coutumiers" les plus pratiqués aujourd'hui sont les mariages et les deuils. Ces deux événements sociaux déclenchent une vaste circulation de produits qui sont donnés par certains individus à d'autres, qui eux-mêmes les redistribuent à d'autres personnes, etc., selon un itinéraire bien précis. Ce réseau complexe d'échanges, de dons et de contre-dons, révèle les liens et les conflits familiaux et claniques. En 1995, il y a eu une cinquantaine de mariages à Maré (entre juillet et octobre, qui est la saison des mariages). Une femme coûte actuellement, au bas mot... 1 million de francs pacifique, des centaines d'ignames, plusieurs têtes de bétail, plusieurs cochons, et des cartons de poulet. Les dons distribués lors d'un mariage sont réinjectés en partie dans les mariages et autres travaux coutumiers suivants. A cette circulation de dons, destinés principalement à la famille de la mariée et aux oncles maternels du marié, s'ajoutent tous les produits apportés par chacun pour aider la famille du garçon à nourrir tout le monde pendant trois jours (légumes, riz, sucre, viande, volaille, etc.).

4.4 Les échanges divers

Les produits agricoles circulent également en dehors des travaux coutumiers proprement dits, sous forme d'échanges avec des parents résidant dans le district et à Nouméa. Les envois de produits agricoles à Nouméa (ignames et patates douces principalement) sont fréquents. Soit ils remercient un service rendu par la famille de Nouméa (hébergement d'un jeune scolarisé par exemple), soit l'envoi d'argent ou de divers produits. Mais il existe également de nombreuses ventes de produits entre parents, même proche.

Il faut noter que, contrairement à certaines idées reçues, les échanges monétaires sont aussi multiples que fréquents entre parents, même proches. Par exemple, tout trajet en voiture, lorsqu'il est fait sur la demande de quelqu'un est payant et précisément chiffré : le trajet aller-retour de Wakoné à La Roche, coûte 1000F CFP ; un aller-retour pour Tadine coûte 4000F CFP.

4.5 La commercialisation des produits

Une trentaine de producteurs du district de Tawainedre commercialisent régulièrement leurs productions agricoles. Ils ont alors le choix entre deux débouchés : Maré et Nouméa. Mis à part le marché local de La Roche, il n'existe pas à proprement parler de filière officielle de commercialisation. Chacun se construit son propre réseau. Le choix (non exclusif) entre la vente locale ou celle à Nouméa est le fruit d'un calcul économique qui compare les dépenses nécessaires pour vendre dans telle filière aux revenus qui y sont escomptés. Il existe deux grands types de stratégies : une stratégie de minimisation des dépenses (vente localement) et une stratégie de maximisation des gains (vente principalement sur la Grande Terre ou dans les autres îles) qui seront étudiées en détail dans la dernière partie.

Le marché de La Roche constitue le principal débouché local où sont vendus les produits agricoles et ceux de la pêche deux fois par semaine. Ce sont généralement les femmes qui vont y vendre les produits de l'ensemble de la famille, apparaissant ainsi comme les détentrices du rôle commercial local. Il semblerait que soit instituée une règle pratique informelle et implicite qui réserve l'espace de ce marché aux non salariés. Il n'est en effet pas très bien vu qu'une femme dont le mari est salarié vende ses produits au marché de La Roche. Le premier marché de La Roche, où certains habitants de la chefferie de Tawainedre, en majorité appartenant aux tribus de Wakone et Hnadid, vont aujourd'hui vendre leurs produits, a été construit à la fin des années 1970. Jusqu'à la construction du nouveau marché en 1990, les produits agricoles n'avaient pas de prix au kilo. Chacun apportait ses produits et les vendait au prix qu'il voulait. Les prix étaient donc liés au type de relations sociales (familiale, clanique

(ou autres) que l'acheteur et consommateur avaient entre eux, plutôt qu'à la valeur marchande du produit. C'est lors de la construction du nouveau marché qu'il a été décidé de fixer les prix des produits agricoles en fonction du poids. Et chaque producteur vend ses produits à ce même prix officiel fixé, normalement, par l'ensemble du bureau du marché mais, semble-t-il, décidé unilatéralement par le trésorier et le responsable du marché. Cette décision de fixer les prix en fonction des mécanismes du marché, indépendamment des relations sociales et de la situation du moment de la vente, semble avoir des difficultés à être appliquée.

Jusqu'au milieu des années 1980 (et ce depuis les années 1970) existaient également de petits marchés hebdomadaires dans deux tribus de Tawainedre où les vendeurs et les acheteurs étaient les habitants du district. Les produits agricoles y étaient également échangés sous forme de troc. Ces petits marchés tribaux constituaient aussi (et surtout) un prétexte pour se rassembler et jouer (de petites sommes d'argent) aux cartes ou aux dominos. Ces jeux d'argent s'effectuaient également à l'ancien marché de La Roche puis ont été interdits dans l'espace du nouveau marché⁵.

L'autre principale filière locale est celle des colporteurs. Ils passent généralement leurs commandes par téléphone en fonction de la demande de Nouméa où ils revendent après les produits à un prix plus élevé. Ils vont également au marché de La Roche où ils achètent directement aux producteurs qui arrivent. Ce sont surtout les tubercules (ignames, patates douces, manioc, taros) qui les intéressent. Certains Maréens, très rares, se déplacent eux-mêmes pour vendre leurs produits sur l'ensemble de l'île où ils ont leur propre clientèle ou se rendent à Lifou. D'autres vendent directement chez eux de façon irrégulière, soit à des blancs qu'ils connaissent, soit à des commerçants de Maré. Les écoles constituent aussi pour certains un débouché.

La vente à Nouméa se fait en s'y déplaçant personnellement et/ou en envoyant par bateau des paniers d'ignames et de patates douces qui sont ensuite écoulés là-bas par un membre de la famille. Mais cette filière n'est utilisée qu'à partir d'une certaine quantité de produits à vendre, sinon elle n'est pas rentable. Chacun a son réseau de clients à Nouméa. Les revenus tirés des produits agricoles varient selon la période de l'année. Les tableaux suivants donnent quelques indications sur les revenus obtenus par deux groupes domestiques par la vente de leurs produits maraîchers de septembre à novembre, et par la vente des ignames pour une année entière.

Cas 1 : revenus agricoles en F CFP

produits maraîchers	50.000/mois (de sept à nov)
ignames	1.000.000 (1994), 800 pieds plantés.

Cas 2 : revenus agricoles en F CFP

maraîchage	50.000/mois (de sept à nov)
végétaux	80.000 / 100.000 (1994)
ignames	1.000.000 (1994), 800 pieds plantés.
élevage chèvres	?

⁵ L'historique des réseaux de commercialisation locaux et des significations de l'argent constitue un autre grand axe de cette recherche.

Pendant la première moitié du XX^{ème} siècle, d'après les discours recueillis auprès des habitants de la chefferie de Tawainedre, le maïs et le coprah constituaient les principales productions des Maréens dont ils tiraient l'essentiel de leurs revenus monétaires. Après la seconde guerre mondiale, ces productions ont peu à peu disparu et ont été supplantées par la production d'ignames. Celle-ci s'est progressivement accrue pour devenir la principale source de revenus agricoles. L'augmentation de la production d'ignames par groupe domestique, semble être en partie liée à une sorte de surenchère apparue dans les dons d'ignames faits lors des travaux coutumiers, ainsi qu'aux changements intervenus dans la composition de la population de Nouméa. Plus particulièrement, l'accroissement du nombre de mélanésiens et de polynésiens qui sont de gros consommateurs d'ignames, a créé un débouché pour l'igname qui jusqu'alors se vendait très peu faute d'une réelle demande. La taille des champs d'ignames a ainsi fortement augmenté.

5. Savoirs techniques et significations sociales des productions agricoles

5.1 Les techniques et les savoirs agricoles

La culture de l'igname se distingue par la complexité et la diversité des savoirs et des techniques qu'elle mobilise. Ces savoirs ne sont pas uniformément partagés par l'ensemble des Maréens. La possession de certains savoirs caractérise une catégorie de clans appelés "les maîtres" ou "les propriétaires" des ignames ("aca-wakoko"). Ils détiennent ce qui est considéré comme des "secrets" culturels qui sont transmis de père en fils. Même si tout clan n'est pas détenteur de ce type de savoir, chacun possède ses propres pratiques et techniques culturelles, ses petits "trucs", pour la culture des ignames principalement, mais également pour les autres cultures. Ces savoirs et savoir-faire très divers sont transmis de génération en génération. En ce qui concerne le cycle culturel de l'igname, on peut en donner le bref aperçu suivant⁶, tels qu'ils sont exprimés par certains habitants de la chefferie de Tawainedre.

La nouvelle saison commence par le défrichage dont le début est indiqué par la floraison d'une liane⁷. Il s'effectue au couteau. Les broussailles et les arbres sont ensuite soigneusement brûlés afin que les racines ne gênent pas la pousse de l'igname en lui prenant l'engrais nécessaire. De plus, le feu est considéré comme la meilleure manière d'obtenir un bon rendement. Avant le travail des ignames, certains interdits doivent être respectés. Il faut par exemple, avant d'aller labourer, éviter tout rapport sexuel avec une femme ayant ses règles. Mais il semblerait que ces interdits ne soient plus trop respectés.

Le choix de la nouvelle parcelle à défricher s'effectue, notamment, en fonction de la végétation présente qui indique la profondeur du sol. Avant même de commencer à labourer, les différences de profondeur du sol de la parcelle sont ainsi repérées, ce qui permet de prévoir la plantation des différentes variétés d'ignames aux différents endroits de la parcelle. La phase du labour est une phase importante car il y a un rapport direct entre la taille du trou et la variété d'igname qui y sera plantée. C'est pourquoi certains préfèrent labourer seuls pour bien repérer la profondeur des trous afin d'y planter par la suite la variété d'ignames adéquate. Sur les terrains caillouteux sont plantées les ignames de chef. Cette variété n'a en effet pas besoin de sols profonds car elle est de petite taille. Les trous plus profonds sont réservés aux ignames de grande taille. Des morceaux de bois plantés dans les trous servent de marqueur de leur profondeur. Les trous d'ignames ne sont pas fait au hasard. Un espace est laissé devant chacun

⁶ Une enquête portant spécifiquement sur les savoirs techniques, en collaboration avec M. Djama (sociologue au CIRAD en province Nord), est prévue.

⁷ *kacapeu* ; *kaca* = signe, *peu* = débrousser.

afin que la liane, à sa sortie, ait assez de place pour s'étaler et ne transmette pas d'éventuelles maladies aux autres. Si les lianes s'emmêlent, le tubercule pousse mal. Dans un champ, les ignames de chef sont plantées au milieu pour être ainsi protégées de l'antracnose grâce aux autres variétés plantées tout autour qui résistent mieux à cette maladie.

Avant d'être plantées, les semences sont laissées dehors pendant au moins deux mois, en tas, ou dispersées au soleil pour permettre à la tige de sortir. Pour lutter contre les cochenilles le tubercule est alors frotté avec de la cendre ou avec les feuilles de certains arbres. Les semences sont plantées entières ou coupées en plusieurs morceaux. Généralement les petites ignames sont plantées telles quelles et les grosses coupées en trois ou quatre morceaux. Elles sont coupées en biais afin d'obtenir plus de surface pour que la tige sorte mieux. On les laisse sécher une heure au soleil pour ne pas qu'elles pourrissent dans le sol. Certains estiment que planter une grosse igname entière n'est pas rentable car à la récolte ils n'obtiennent que deux ou trois nouvelles ignames, alors qu'en la fractionnant, ils en obtiennent cinq ou six.

A la plantation, les ignames sont orientées en fonction de certains éléments naturels ; il existe différentes techniques de plantation : une vers le lever du soleil et une autre vers le coucher. Il faut également que la liane sorte dans le sens du vent. Lorsque la liane commence à sortir, des tuteurs sont installés pour lui permettre de grimper dessus. Les arbres morts laissés dans les champs remplissent également cette fonction de tuteur. Ramer les ignames représente un danger en cas de cyclone qui risque d'arracher les tuteurs et les tubercules. Mais la liane laissée sur le sol risque d'être brûlée par le soleil, ce qui provoque la pousse de nouvelles tiges et donc un tubercule moins gros. Plus il y a de tiges, moins l'igname est gros. Vers les mois de janvier, février, mars, certains cassent les bourgeons des lianes afin de provoquer un retournement de sève qui fait grossir le tubercule.

Le principal problème de l'entretien des champs est le désherbage. Les premières herbes sont arrachées et les secondes laissées. Une solution utilisée pour éviter que le champ ne soit envahi par les herbes, est de planter des tomates, des bananes ou autres cultures pour gêner sa pousse. Les herbes et les bois morts sont systématiquement brûlés dans le champ pour que la fumée chasse les insectes et apporte de la potasse à la liane. Sur les terres sèches, certains mettent de la paille ou des racines sur les mottes d'ignames afin de leur conserver une certaine humidité en les protégeant du soleil.

5.2 Significations des ignames

La terre a toujours constitué un enjeu majeur pour les Maréens. L'histoire de Maré est une succession quasiment ininterrompue de conflits et guerres claniques dont l'objectif principal était la conquête ou la défense de terres. Les noms de clans se réfèrent à un lieu qui marque l'origine du clan. Cet ancrage dans le foncier a des raisons symboliques et socio-politiques mais également économiques. Les dimensions sacrée, socio-politique et économique de la terre et de l'igname apparaissent étroitement imbriquées les unes aux autres.

Un vieux de Nece : "(...) nous n'avons que ça comme culture, c'est l'igname la base, d'ailleurs c'est la base de notre alimentation, la base aussi de la commercialisation ; on en garde pour manger et le surplus on envoie à Nouméa ou bien on vend avec des commerçants qui circulent un peu partout (...). La terre elle fait 70 centimètres de profondeur sur le plateau pas plus, mais les coins profonds ont été repérés, alors ces coins sont gardés jalousement parce que c'est la vie. maintenant ça va, mais dans le temps, du temps de mon grand-père c'était des choses sacrées. il fallait pas qu'on s'amuse dessus, comme c'était entouré de cailloux, là, c'était sacré. Si jamais on marchait dessus alors là !! On ramassait des coups de bâton, surtout les jeunes faut pas marcher dessus parce qu'à force de tasser la terre elle devient dur".

Cette explication de la dimension sacrée de la terre par une considération d'ordre purement technique (tassement de terre) ayant des implications économiques (mauvaise récolte d'ignames) est tout à fait révélatrice de cet enchevêtrement des différentes dimensions du social dans les significations de la terre et de l'igname. Cultiver un champ d'ignames est présenté comme un élément fondamental de l' "identité maréenne", comme un signe incontournable d'appartenance et d'intégration à la société locale : "un Maréen qui n'a pas de champ d'ignames n'est pas un Maréen ou alors c'est un feignant", dit-on ici. Pour certains, notamment les vieux, ne pas avoir de champ d'ignames est une véritable honte. Des événements importants de la vie sociale comme les mariages, sont étroitement dépendants de la récolte d'ignames. Si celle-ci n'est pas bonne, les mariages sont reportés. Lors de ces différents "travaux coutumiers", chacun doit apporter sa contribution d'ignames qui est un sujet de fierté et un véritable honneur lorsque les ignames sont belles. Mais cette valorisation de l'igname n'est pas uniquement d'ordre symbolique ni socioculturelle. Elle est également économique. L'igname constitue aujourd'hui une source importante de revenus ce qui lui ajoute une valeur certaine aux yeux des Maréens. Certains expliquent même ainsi son importance actuelle :

"Avant on faisait moins d'ignames parce que ça n'avait pas autant de valeur, ça pourrissait dans les champs ; maintenant ça a de la valeur ; l'igname a de la valeur on peut le vendre donc on en fait beaucoup".

Actuellement, l'argent est systématiquement présent dans tous les gestes et "travaux coutumiers", ce que disent regretter nombre de Maréens. Dans les mariages, des sommes importantes sont présentées sous forme de dons, aux côtés des ignames. Il existe même une véritable surenchère et une sorte de concurrence entre groupes domestiques pour faire le mariage où la plus importante somme d'argent est donnée. Il est facile de voir dans cette "opposition" entre igname et argent un signe de la dichotomie "tradition-modernité". S'il est vrai que la colonisation a introduit l'argent dans les sociétés kanak et que l'igname constitue une ressource locale qui existait avant l'arrivée des européens, il est également vrai que les significations et les pratiques d'utilisation de ces deux ressources sont hétérogènes, multiples et mouvantes. L'igname rapporte aujourd'hui beaucoup d'argent, ce qui a notamment entraîné une transformation de sa valeur et de sa signification aux yeux des Maréens. L'igname continue aujourd'hui d'être un symbole des spécificités socioculturelles locales, mais elle est également un signe et un moyen d'accéder à une certaine richesse financière, donc à une certaine modernité. D'autre part, l'argent est présenté dans tous les "travaux coutumiers" comme une sorte de "don traditionnel" aux côtés des ignames et des têtes de bétail. Dans ces situations là, que signifie l'argent? Perd-il là sa valeur d'échange pour devenir un bien matériel au même titre qu'une igname ou qu'une tête de bétail? Si tous prétendent que l'important n'est pas la somme d'argent, ni la quantité d'igname donnée mais uniquement le geste qui est ainsi fait, à savoir le don, la quantité de ce don, tant en ignames qu'en argent, n'est pas neutre. Des dons importants, lors des mariages par exemple, sont indéniablement sources de prestige pour qui les effectue (et les reçoit).

5.3 Signification du travail agricole et du "travail pour l'argent"

Le travail de la terre est systématiquement opposé ou différencié, dans les discours, au "travail pour l'argent", comme si le premier ne rapportait pas d'argent. Pourtant sa dimension rémunératrice n'est jamais occultée. Bien au contraire, il est toujours souligné le fait que les travaux agricoles rapportent de l'argent et même davantage que certains emplois salariés. D'autre part, il est fréquent d'entendre quelqu'un dire qu'il "ne travaille pas" lorsque son activité principale est l'agriculture. Dans les discours, l'agriculture n'est jamais présentée comme une activité économique en tant que telle. Le terme d'agriculteur n'est d'ailleurs employé que par les services de développement. La terre rapporte non seulement de l'argent mais elle permet aussi

de limiter les dépenses. L'autoconsommation est en effet importante et toujours valorisée dans la mesure où elle restreint les sorties monétaires. Et il existe une véritable crainte lorsque tout doit être acheté, comme c'est le cas à Nouméa. Les Maréens partis vivre à Nouméa et revenus à la tribu expliquent très souvent leur retour par le fait que là-bas, il est nécessaire de dépenser en permanence de l'argent. Revenir vivre à Maré cultiver des champs est ainsi souvent décrit comme un moyen d'économiser de l'argent, ce qui est présenté comme l'un des grands avantages du travail agricole.

Un homme de Wakone : "(...) Ici une petite maison comme ça mais c'est pas avec l'argent des entreprises tout ça, ça c'est l'argent des patates tout ça, patates ou poissons c'est équilibré. Mais, par exemple, si je travaille dans une entreprise ici, mais ça gagne bien, parce qu'ici y'a pas de gaspillages. Ici on travaille mais on fait des économies aussi, parce que nous ici on mange les produits de la terre, notre produit. Par exemple je plante des patates, c'est pour moi, on peut manger puis des tomates, des ignames tout ça, mais si je peux vendre, je vais vendre, si je veux avoir de l'argent, je vais prendre mon igname puis je vais aller au marché, je vais vendre ; et si j'ai envie par exemple de manger du poulet, pour changer un peu, je vais prendre l'argent de la vente de l'igname et en échange je vais acheter du poulet, par exemple des morceaux de gigot tout ça. Mais si je veux pas gaspiller mon argent, je vais à la pêche. C'est bien la vie ici, c'est facile (...)"

Le travail agricole est également opposé à un travail salarié par la plus grande liberté qu'il laisse dans la gestion de son emploi du temps. Les contraintes horaires d'un travail salarié limitent les temps libres qui sont utilisés à toutes sortes d'activités socio-économiques. Il y a une certaine valorisation d'un travail personnel, c'est à dire un travail pour soi et sa famille et non pour quelqu'un d'extérieur. A côté de ces considérations d'ordre socio-économique qui différencient le travail agricole du travail salarié, il en est une autre, non négligeable, qui est "le plaisir ou l'amour du travail agricole" :

Un homme de Tawainedre : "Le travail des champs, les champs d'ignames, c'est un métier, une vocation que j'adore ! ah ça ! je suis fou pour l'agriculture traditionnelle, le fait de planter un igname au bout de deux mois tu vois les ignames commencer à sortir de terre. Quelques fois, quand les ignames sont en rames, je viens seulement par curiosité pour voir comment ça, moi j'adore ce travail, même tous, presque tous les ans je vends pas les ignames, les ignames je les mets en tas ils pourrissent là, on peut pas tout consommer mais on les laisse là, ça c'est un métier que j'adore !"

En ce qui concerne les emplois salariés, il semblerait que n'existe pas de véritable hiérarchisation entre les fonctions exercées. La principale valorisation d'un travail salarié réside dans le montant des revenus qu'il procure et peu importe qu'ils soient obtenus en étant femme de ménage ou instituteur. Au-delà de cet aspect strictement financier ou économique ne paraît pas exister de valorisation sociale. Les Maréens résidant à Nouméa ont peut-être une catégorisation socioprofessionnelle différente. Mais ces hypothèses restent à confirmer. Cette non hiérarchisation des activités professionnelles s'explique peut-être en partie par la structuration du milieu social local : les statuts et les rôles sociaux s'héritent de père en fils. Faire de longues études, gagner beaucoup d'argent ou avoir un emploi valorisé (dans la hiérarchie habituelle des catégories socioprofessionnelles), ne donnent aucune nouvelle prérogative au niveau micro-politique (ou coutumier). Par contre, gagner de l'argent, que ce soit par l'agriculture ou par n'importe quel emploi salarié, permet d'accéder à une certaine modernité (par l'acquisition de certains objets matériels notamment) et d'acquérir un certain prestige, notamment en le redistribuant lors des travaux coutumiers.

IV/ STRATEGIES SOCIO-ECONOMIQUES DES GROUPES DOMESTIQUES DE TAWAINEDRE

Dans cette dernière partie est esquissée une typologie sommaire des groupes domestiques de Tawainedre en fonction des stratégies socio-économiques qu'ils mettent en oeuvre. En utilisant le terme de stratégie, on ne prétend pas que les acteurs programment et planifient leurs comportements de façon systématiquement rationalisée et rigide. Ils évoluent dans un contexte d'incertitude où ils mettent en oeuvre des pratiques et où ils font des choix souvent plus dus aux hasards qu'à de quelconques calculs. "On définira donc les stratégies des producteurs comme des combinaisons plus ou moins structurées de "réponses", élaborées par des acteurs pour faire face aux "défis" auxquels ils se trouvent confrontés ou qu'ils s'assignent (objectifs)" (YUNG 1990).

1. Des objectifs économiques et des finalités sociales

Les pratiques des habitants de la chefferie de Tawainedre semblent s'organiser autour de deux enjeux importants : la reproduction économique et sociale du groupe domestique et le maintien ou l'acquisition d'un prestige social à l'intérieur ou à l'extérieur de la société locale.

1.1 L'objectif de reproduction économique et social du groupe domestique peut-être décomposer, pour la commodité de l'exposé, en quatre éléments qui sont, dans la pratique, en interaction :

- assurer la sécurité alimentaire de la famille ;
- accéder à des biens de consommation (l'offre du marché modifie en permanence le modèle de consommation) ;
- faire face aux obligations coutumières ;
- assurer la pérennité familiale et clanique, notamment pour les clans ayant des terres, perpétuer leur maîtrise du foncier.

L'objectif de reproduction économique et sociale du groupe domestique résulte de l'interaction de ces quatre éléments qui ne peuvent être appréhendés ni analysés isolément.

En l'état actuel de la recherche, il semblerait que la réussite sociale soit plutôt d'ordre familial, que professionnel ou économique. L'accès à un travail salarié quel qu'il soit et/ou à une certaine richesse économique importe semble-t-il moins, que le fait d'avoir des enfants. Cet élément peut paraître à première vue anodin, mais il paraît constituer un objectif et un enjeu prioritaire de tous les groupes domestiques locaux. Un ménage sans enfant (cas inexistant sur la chefferie de Tawainedre) est un ménage inutile au sens où il ne sert pas à la famille. Les enfants, et principalement les garçons, constituent un enjeu primordial, pour des raisons économiques, foncières et micro-politiques (ou coutumières) (et même macro-politiques, indépendance future).

Enjeu économique dans la mesure où les enfants constituent une main d'oeuvre gratuite, pour les travaux des champs notamment, et apportent des ressources complémentaires non négligeables au budget domestique : soit par le produit de leurs propres champs, soit par les contrats temporaires dont ils bénéficient, (JSD notamment).

Enjeu foncier et micro-politique : la pérennité d'un clan dépend de l'existence de descendants masculins. Un clan qui n'a pas de garçons disparaît. C'est en effet par eux que se transmettent le nom du clan et tous les droits et devoirs qui lui sont attachés, dont la propriété foncière. Chaque clan possède un capital de prénoms transmis de génération en génération et qui permettent de situer socialement et géographiquement tout Maréen. Les filles appartiennent au clan de leur père jusqu'à leur mariage ; ensuite elles appartiennent au clan de leur mari. Si la filiation est patrilinéaire et la résidence patrilocale, les liens avec la famille et le clan maternel (appelés "liens du sang") sont très importants (particulièrement ceux avec les oncles maternels). Ils se manifestent quotidiennement (par des échanges, visites, services divers) et par certains gestes coutumiers particuliers : ce sont les oncles qui marient leurs neveux utérins et qui reçoivent des dons importants lors de leur mariage ; si l'on se blesse devant son oncle, on doit lui demander pardon en lui donnant quelque chose, etc. Pour un deuil, c'est la famille et le clan maternel du défunt qui reçoivent les dons d'ignames et d'argent. Ces dons pour la famille maternelle du défunt symbolisent le retour du mort dans sa famille maternelle d'origine. Il existe également certaines prérogatives foncières, les neveux pouvant utiliser les terres du clan de leur mère.

Une femme ne devient femme qu'en devenant mère (enfants portés et/ou adoptés). C'est grâce à elle que le clan de son mari auquel elle appartient, s'agrandit et continue d'exister. Il existe d'ailleurs un geste coutumier que le mari fait à sa femme et qui consiste à lui donner un enfant en remerciement de ceux qu'elle a engendrés pour lui (pour son clan). Habituellement, elle donne cet enfant au frère auquel elle est rattachée coutumièrement. Appartenir à un clan important numériquement est une source de prestige et de puissance qui se manifeste notamment lors des travaux coutumiers et principalement lors des mariages. La quantité de dons présentée apparaît comme un signe du nombre de ses alliés ; car ceux qui ont des relations familiales, coutumières ou claniques avec une des personnes qui présentera un don en son nom, l'aide à constituer ce don. Chacun donne, même une maigre contribution. La quantité donnée dépendra donc en partie du nombre de personnes qui ont participé au don mais aussi à la générosité et à la richesse de chacun. La puissance d'une chefferie dépend aussi principalement du nombre et de la taille des clans qui la composent. Il faut également noter que l'indemnité versée par l'Etat français aux grands chefs et aux petits chefs dépend aussi du nombre de personnes résidant dans leur district et tribu.

Les enfants servent ainsi directement à l'ensemble de la famille (et du clan) par leur rôle dans les travaux agricoles, domestiques et coutumiers ; alors que les réussites professionnelles et économiques sont plus individuelles. Elles profitent surtout au détenteur de l'emploi et moins à l'ensemble de sa famille et de son clan. Cependant, la réussite économique (ou financière) est réutilisée en partie à des fins claniques et familiales par l'entremise des dons monétaires que les salariés doivent présenter lors des travaux coutumiers. Cette redistribution de ressources individuelles explique en partie pourquoi la valorisation d'un emploi salarié dépend, semble-t-il, davantage du montant des revenus qu'il procure que de sa place dans une hiérarchie socioprofessionnelle. En étant redistribué dans les échanges coutumiers, l'argent sert à l'ensemble de la famille et du clan. Il reste cependant à affiner ces hypothèses car il existe une certaine hiérarchisation des emplois, due notamment au rôle des Maréens émigrés à Nouméa^B. Le contexte socioculturel et économique quotidien dans lequel ils se trouvent insérés, en position le plus souvent dominée, est différent de celui des îles où l'implantation européenne reste très limitée.

^B Les significations du travail et de l'argent et la manière dont ils modifient les échanges locaux constituent l'axe principal de cette recherche.

1.2 Maintenir (accroître) son prestige social, est également un objectif qui contribue à organiser les pratiques techniques, économiques et sociales des individus et des familles. Cet objectif donne lieu à des conflits et des compétitions entre clans, entre familles d'un même clan et à l'intérieur d'une même famille. Si l'on peut parler de compétitions inter-claniques, c'est principalement autour de questions foncières qu'elles émergent et lors des cérémonies coutumières qu'elles s'expriment. Les mariages sont une occasion privilégiée où s'exprime une compétition entre clans et à l'intérieur d'un même clan. En effet, lors d'un mariage (comme d'ailleurs dans presque toute situation sociale où l'on apporte quelque chose), les dons (*eö*) de chacun sont d'abord annoncés et montrés publiquement, avant d'être rassemblés pour constituer la totalité du "prix de la femme". Il y a donc une très forte individualisation du don, même si celui-ci a été constitué grâce à l'aide de plusieurs personnes, et qu'il prend sa place et son sens à l'intérieur des réseaux claniques et familiaux. Ce n'est pas un groupe homogène et indifférencié qui met en commun divers présents pour acheter une femme, mais des individus dont on annonce publiquement et précisément quelles relations claniques et familiales ils ont avec le marié et de quoi est constitué leur don. Et même si tous se plaignent d'une forte tendance à la surenchère dans les dons présentés, chacun participe à cette "inflation coutumière" dont ils tirent un prestige manifeste. Cette "inflation coutumière" est le sujet de nombreux débats et discussions entre les habitants du district de Tawainedre, et la solution qu'ils proposent pour freiner cette tendance est la fixation d'une limite dans les dons présentés. Mais l'augmentation de la monétarisation de la vie locale, notamment par le développement du salariat, rend cette solution difficile. De plus, il semblerait que cette "surenchère coutumière" ne soit pas récente. Avant la seconde guerre mondiale, l'argent était déjà présent dans les "travaux coutumiers", ce qui provoquait semble-t-il, déjà des critiques de la part des Maréens. D'autre part, les réussites économiques trouvent dans cette redistribution coutumière (mais également dans les redistributions en dehors des travaux coutumiers) une part de leur légitimité. En effet, il semblerait que la réussite économique, individuelle ou familiale, soit acceptée dans la mesure où elle profite à l'ensemble de la tribu ou du clan :

Un salarié de 35 ans : " Ici à Maré c'est un peu dur ; les kanak qui ont vécu ailleurs ils ne veulent plus rester là, parce que tu es accepté tant que tu profites à tout le monde, au bien social. Mais il ne faut pas que tu penses à toi, à ta famille ; il faut que tu profites à tous. Moi j'ai décidé de rester parce qu'il faut affronter les réalités, mais il y en a beaucoup qui sont partis. Tu vois moi je suis un grand pêcheur, je vais souvent à la pêche ; je me dis demain c'est le marché, alors je vais à la pêche. Mais je suis obligé de donner le poisson à la famille, obligé !! Moi c'est bon je travaille, je gagne un peu d'argent mais celui qui vient avec moi, il travaille pas, je dois lui donner quelque chose. Tu vois le matin je pars de Tadine, je fais le plein d'essence ; l'après-midi il y a un cousin qui passe : "tu peux pas me prêter la voiture ?", je suis obligé d'accepter, il fait le tour de l'île, c'est comme ça, je peux rien dire ! Je suis obligé de dire oui. Tu existes au milieu d'un clan, par rapport à un clan, à des alliances ; tu n'existes pas seul. Seul tu n'existes pas, tu n'es rien. Il y a encore des gens qui pensent que le mariage c'est une affaire de clans ; ça doit profiter à tout le clan, être bien pour tout le clan. C'est eux qui choisissent la femme. Tu ne la connais même pas et tu te réveilles à côté d'elle et elle de toi !".

Le "prestige social" paraît étroitement lié aux pratiques de redistribution. Un Grand Chef qui garde tout pour lui est vivement critiqué ; de même pour un salarié qui ne redistribue pas en partie ses "richesses". La redistribution est valorisée car elle permet à plusieurs personnes de profiter des biens d'une autre.

1.3 L'accumulation économique, n'apparaît pas, à première vue, comme une fin en soi. Mais cette hypothèse reste à vérifier car l'épargne est difficilement visible et certains investissent à Nouméa (achats de terrains et constructions de maisons notamment). D'autre part, les études des enfants apparaissent également comme un investissement sur le long terme. Il est intéressant de noter que les filles semblent faire des études plus longues que les garçons : 5 filles ont eu leur baccalauréat, et 3 garçons. Certains considèrent cet investissement inutile puisque les filles à leur mariage quittent leur famille et donc ne lui profitent plus. Les mères

paraissent jouer un rôle important dans la scolarisation de leurs filles qu'elles tendent à encourager et à soutenir davantage que leur mari. Certaines tiennent un discours d'émancipation, considérant l'accès à un emploi salarié comme un moyen de contrebalancer l'autorité masculine en bénéficiant d'une indépendance financière. Sur le district de Tawainedre, le même nombre d'hommes que de femmes ont une activité salariée permanente.

L'installation à Nouméa peut être un moyen d'échapper aux pressions familiales de redistribution, et de tendre à une plus grande accumulation économique. Car même si les échanges restent souvent très importants avec la famille maréenne, la marge de manoeuvre dont disposent les familles installées à Nouméa paraît bien plus grande que celle des familles restées à Maré.

2. Stratégie individuelles ou stratégies familiales ?

Les informations recueillis jusqu'ici semblent mettre en évidence l'existence de stratégies familiales plus que de stratégies purement individuelles. Ces dernières existent certainement, en particulier chez des personnes qui s'installent à Nouméa pour des séjours de longue durée ou définitivement ; chez certaines catégories de résidents du district, elles peuvent aussi exister en tant que "projet", mais elles ont des difficultés à s'exprimer : mode de tenure foncière rendant difficile l'accès à certaines catégories dès lors qu'il s'agit de s'en servir pour "profiter" ; accès limité aux moyens de production ; hiérarchisation des fonctions et des rôles sociaux, etc. Localement, ces stratégies individuelles semblent passer principalement par la politique et la salarisation. Pour les personnes de statut inférieur dans la hiérarchie sociale locale, la voie politique constitue parfois un moyen d'ascension sociale. Mais il semble plutôt exister une sorte de "cumul" des pouvoirs économiques et micro-politiques : la majorité des salariés de Tawainedre appartient à des clans propriétaires fonciers.

Il semble que dans la chefferie de Tawainedre, il soit plus approprié de parler de "stratégies des groupes domestiques". Un groupe domestique est "un ensemble d'individus qui accomplissent en commun et quotidiennement les tâches de production nécessaires à leur survie et qui consomment ensemble les produits de leur travail" (LENCLUD 1991). Dans le district de Tawainedre, il correspond le plus souvent à une famille conjugale (les époux et les enfants célibataires) qui est à la fois une unité de production et de consommation. Les individus d'un même groupe domestique sont dans des relations d'interdépendance socio-économiques étroites. Les stratégies que chacun met en oeuvre dépendent de celles des autres membres de la maisonnée. Au sein du groupe domestique, chacun apporte sa contribution au budget global, par sa force de travail, par les produits de son propre champ, par une partie ou la totalité de ses revenus non agricoles. Il existe cependant une véritable appropriation individuelle des ressources. Mais celles-ci sont totalement ou en partie redistribuées dans l'ensemble du groupe domestique. C'est généralement la femme qui gère le budget de la vie domestique. Les jeunes qui ont une activité rémunérée donnent la quasi totalité de leur argent à leur mère pour contribuer à la vie familiale. Le salariat semble conduire à une appropriation des revenus plus individuelle que les revenus agricoles qui sont, contrairement au salaire, toujours le fruit d'un travail collectif au sein de la maisonnée.

3. Multiplicité et flexibilité des moyens mis en oeuvre

Les moyens mis en oeuvre (c'est à dire les choix effectués entre différents types d'activité, les pratiques techniques, économiques, etc.) sont très divers. Ils varient d'une maisonnée à une autre mais aussi dans le temps, à l'intérieur d'un même groupe domestique. Ces pratiques ou comportements socio-économiques se caractérisent par leur souplesse et leur polyvalence. Agriculture, pêche, contrats temporaires salariés (JSD notamment), salariat, émigration, aides sociales, subventions diverses, etc., constituent une palette de ressources utilisée entièrement par chaque groupe domestique. La diversité des moyens mis en oeuvre par les acteurs locaux est liée à l'apparition d'opportunités offertes par l'environnement économique et institutionnel, à l'existence de contraintes économiques et sociales particulières qui s'ajoutent aux contraintes économiques et sociales permanentes (mariage mais aussi rentrée des classes, etc.) et à l'absence d'une véritable hiérarchisation des activités pratiquées, que l'on a déjà signalée.

Une typologie fondée sur une opposition "pratiques technico-économiques modernistes" / "pratiques traditionnelles", paraît peu pertinente. Sur la chefferie de Tawainedre (et semble-t-il sur tout Maré), ceux que l'on appelle les "promoteurs" ne sont pas dans une logique de production plus intensive ni plus moderniste que les autres. Ils privilégient, (comme les autres), leurs productions de tubercules et leurs cultures maraîchères qui sont plus fortement insérées dans des circuits marchands que les productions arboricoles ou l'élevage. C'est bien plus sur ces productions dites traditionnelles et vivrières que sont axés tous les efforts productifs et qu'apparaissent parfois des logiques plus intensives et des stratégies de commercialisation plus systématiques. La volonté de faire un verger, un projet maraîchage ou élevage ne signifie pas que l'objectif soit économique au sens capitaliste du terme, c'est à dire d'un investissement à moyen ou long terme dans un projet agricole qui permettrait de gagner davantage d'argent. Les objectifs sont multiples et souvent indissociables :

- symboliques (accéder à du matériel agricole inutilisé mais symbolisant une certaine modernité, etc.) ;

- micro-politiques (immobiliser le foncier, marquer les limites de ses terres pour éviter l'implantation d'autres clans, etc.) ;

- socio-économiques (bénéficier dans l'immédiat de subventions et aides matérielles diverses qui sont réinvesties dans d'autres types de projet (mariage, voiture, etc.) ; accroître la capacité d'autoconsommation du groupe domestique ; transmettre un certain patrimoine à ses fils, etc.).

Il paraît donc plus pertinent d'élaborer une typologie plus large qui prenne en compte la totalité des groupes domestiques de Maré. Le principal critère de différenciation entre ces derniers n'est en effet pas la réalisation ou non d'un projet de développement mais bien plutôt la part du revenu agricole dans le budget du ménage. Certains groupes domestiques se focalisent prioritairement sur des activités non agricoles (mais sans jamais les abandonner totalement) alors que d'autres privilégient les activités agricoles (tout en ayant parfois des activités non agricoles irrégulières). Et les promoteurs appartiennent plutôt à la première catégorie qu'à la seconde. D'autre part, la focalisation ou non sur des activités agricoles n'est pas une donnée immuable. Un même groupe domestique élabore différentes stratégies, en fonction de multiples facteurs que l'on va tenter de repérer.

Le taux de commercialisation des produits agricoles permet de différencier les groupes domestiques privilégiant des stratégies de "maintien dans l'agriculture", qui constitue alors pour

eux le moyen privilégié d'obtenir des revenus monétaires, de ceux qui adoptent des stratégies de "sorties de l'agriculture", recherchant prioritairement en dehors de l'agriculture des revenus monétaires.

4. Eléments pour une typologie (provisoire) des stratégies socio-économiques des groupes domestiques

Pour atteindre les objectifs diversement combinés qui structurent les activités de façon apparemment permanente (bien qu'avec des variations selon les familles et leur positionnement social, etc.), dans un contexte d'incertitude (durée des opportunités institutionnelles par exemple) et en fonction de contraintes multiples, on peut distinguer deux grandes options.

4.1 Des stratégies de maintien dans l'agriculture

Parmi les groupes domestiques qui semblent privilégier le maintien dans l'agriculture, certains tendent à adopter des stratégies de minimisation des dépenses (des risques) et d'autres des stratégies de maximisation des revenus (des risques).

4.1.1. Des stratégies de minimisation des dépenses (maximisation de l'autoconsommation)

Les groupes domestiques qui privilégient ce type de stratégies peuvent se classer en deux grands ensembles :

- ceux qui font partie d'un clan propriétaire terrien et qui bénéficient d'une main d'oeuvre intra-familiale réduite (couples avec enfants toujours scolarisés ou couples âgés dont la majorité des enfants est mariée).

- ceux qui ne font pas partie d'un clan propriétaire terrien et qui bénéficient parfois d'une main d'oeuvre intra-familiale abondante. La scolarisation de leurs enfants ne constitue pas un enjeu ni un objectif important. Ils arrêtent l'école bien souvent dès la cinquième, pour aider leurs parents aux travaux agricoles et domestiques. Si ces familles ont, comme les autres, des parents à Nouméa, eux-mêmes y ont séjourné moins longtemps que d'autres catégories de groupes domestiques.

Ces groupes domestiques qui se procurent la quasi totalité de leurs revenus monétaires par la vente de leurs produits agricoles, n'adoptent jamais des stratégies commerciales offensives. Ils choisissent de vendre sur Maré, tout en sachant que les prix y sont moins avantageux que sur la Grande Terre ou dans les autres îles. Leur logique économique consiste à dépenser le moins d'argent possible car ils perçoivent les dépenses comme du gaspillage. Les dépenses de transport et celles occasionnées par un séjour à Nouméa, même si l'objectif est de gagner plus d'argent en vendant les produits agricoles à un meilleur prix, sont considérées comme une perte d'argent et de temps.

Le principal point commun de ces groupes domestiques est leur mode de consommation très peu dispendieux. Ils tendent à maximiser l'autoconsommation et possèdent peu d'objets de la modernité. Ils n'ont généralement ni voiture ni maison en dur, mais possèdent parfois la télévision, un congélateur et un fourneau à gaz.

Cependant, certaines variables peuvent modifier ces types de stratégies économiques défensives. Une variable qui agit sur le mode de consommation est la qualité de la récolte

(environnement naturel). Lors des années de très bonne récolte, apparaissent des dépenses "somptuaires" ou extraordinaires (matériel électroménager, par exemple). La consommation dépend alors de la qualité de la production. Dans d'autres cas, c'est l'inverse. Les besoins de la maisonnée constituent alors la variable la plus déterminante. La production de tubercules (ignames, waël et/ou patates douces) augmente, dans la perspective d'un mariage, dans le but d'acquérir tel objet ou de construire une maison. Ces groupes domestiques jouent alors davantage sur la production que sur la commercialisation. Ils préfèrent augmenter leur charge de travail productive, plutôt que rechercher les meilleurs prix pour écouler leur production.

412. Des stratégies de maximisation des revenus agricoles

Une autre catégorie de groupes domestiques qui tire l'essentiel de ses revenus de l'agriculture, adopte des stratégies commerciales plus offensives. Ils choisissent généralement d'aller vendre leurs productions en dehors de Maré, à Nouméa principalement, en fonction de la qualité de leur récolte (variable environnement naturel) et des prix du marché (variable environnement économique). Le déplacement sur Nouméa se fait généralement avec un minimum d'une tonne d'ignames à vendre. En deçà de ce seuil, d'après leurs calculs, les coûts sont plus importants que les bénéfices. Quand ils partent vendre leurs productions, ils en profitent souvent pour faire des courses à Nouméa car les produits y sont nettement moins chers qu'à Maré. Ils font souvent des cultures de contre-saison afin d'obtenir les meilleurs prix. Mais ces stratégies de contre-saison se heurtent aux mécanismes de fixation des prix du marché local de La Roche qui, on l'a déjà souligné, dépendent apparemment plus du bon vouloir de deux personnes qui le contrôlent, que des lois de l'offre et de la demande.

Si, pour ces groupes domestiques, l'important est bien de maximiser leurs revenus monétaires, ce n'est cependant pas dans une logique d'accumulation. Les stratégies adoptées paraissent en effet étroitement liées aux besoins de la maisonnée (qui constituent donc là encore, la variable la plus déterminante). La vente s'effectue dans un but précis : payer la facture d'électricité, un billet d'avion pour Nouméa, etc.,. Lorsque les besoins sont plus importants (mariage, achat de voiture ou construction d'une maison en dur), les stratégies adoptées se font plus offensives. C'est généralement dans ces cas là que la vente s'effectue systématiquement en dehors de Maré et que la quantité d'ignames et de waël plantée augmente.

L'autre variable qui influe sur les stratégies socio-économiques de cette catégorie de groupes domestiques est l'environnement politique et plus précisément la politique de développement provinciale qui procure de nombreuses opportunités pour obtenir des subventions. Contrairement à la catégorie précédente, ces groupes domestiques tendent à s'en saisir davantage. La plupart ont fait des projets agricoles (verger, élevage, maraîchage) et ont un fils en formation agricole.

Ces groupes domestiques appartiennent en général à des clans propriétaires terriens ou sont très liés à des clans propriétaires. Ce sont des couples âgés principalement entre 40 et 60 ans et dont certains, mais pas tous, bénéficient d'une main d'oeuvre intra-familiale abondante. Ils misent davantage sur la scolarisation de leurs enfants, et ont bien souvent travaillé quelque années à Nouméa ou sur la Grande Terre.

413. Des stratégies de diversification des activités extra-agricoles

Ces stratégies se rapprochent des stratégies de "sortie de l'agriculture". Mais elles s'en différencient par la plus grande importance donnée à la production et au travail agricole, ainsi que par le caractère temporaire des activités salariées dont ils bénéficient. Cette catégorie

comprend généralement des groupes domestiques disposant d'une abondante main d'oeuvre familiale. Cette variable joue un rôle important dans les processus de diversification. Les familles dont les enfants ont de 20 à 30 ans et ne sont plus scolarisés, tendent à diversifier leurs sources de revenus par l'intermédiaire de ces jeunes célibataires, qui apportent une contribution non négligeable au budget familial. Ils constituent une main d'oeuvre très mobile, tant géographiquement (avec des séjours fréquents à Nouméa pour y effectuer des stages divers financés par la province), qu'au niveau de leurs activités. Ils obtiennent régulièrement divers contrats salariés temporaires, comme JSD principalement. Ils adoptent donc, grâce principalement à cette main d'oeuvre de jeunes célibataires, des stratégies de diversification extra-agricole. Ils sont souvent bien insérés dans les réseaux administratifs et politiques qui facilitent l'accès aux aides du développement, que ce soit sous la forme "projet" ou JSD.

Cette catégorie de groupes domestiques se caractérise par un mode de consommation plus dispendieux que les deux premières catégories (possession d'un plus grand nombre d'objets modernes (voiture, mécanisation, etc..), par une scolarisation plus longue de leurs enfants (au moins jusqu'au BEP, parfois jusqu'au baccalauréat et même au-delà), et par une plus grande mobilité géographique (le chef de ménage a souvent travaillé plusieurs années sur la Grande Terre avant son mariage).

Le statut foncier est une variable qui influe sur les stratégies de production et de commercialisation. On a déjà signalé qu'au-delà d'un certain seuil de commercialisation des productions agricoles, ceux qui ne sont pas propriétaires des terres sur lesquelles ils plantent, risquent de se heurter à certains problèmes (commérages, ragots). La non propriété de la terre limite les possibilités de commercialisation et détermine certains choix de production en excluant notamment les cultures pérennes. Ceux qui ne sont pas propriétaires terriens semblent adopter des stratégies plutôt défensives en ce qui concerne la production agricole : soit ils appartiennent à la première catégorie qui tend à minimiser ses sorties monétaires, soit ils tendent à diversifier leurs activités extra-agricoles. Les propriétaires fonciers, se retrouvent dans les trois catégories citées ci-dessus. Les variables qui paraissent être les plus déterminantes dans les stratégies de maintien dans l'agriculture, adoptées par les familles de propriétaires fonciers, sont l'âge et la disponibilité de main d'oeuvre intra-familiale.

4.2 Des stratégies de sortie de l'agriculture

Dans ces groupes domestiques, la femme et/ou le mari ont une activité salariée permanente qui constitue l'essentiel de leurs revenus monétaires. Certains trouvent un emploi salarié sur Maré, fonctionnaire le plus souvent, alors que d'autres choisissent de migrer, généralement à Nouméa.

421. Des stratégies locales ou rurales de diversification des activités

Pour les groupes domestiques qui restent à Maré et qui ont un membre salarié permanent, les travaux agricoles ne constituent pas une source de revenus : ils ne commercialisent pas leur production. Elle est autoconsommée, donnée lors des travaux coutumiers et des échanges locaux ou envoyée à la famille de Nouméa. Leurs stratégies de production dépendent étroitement de deux variables :

- la taille de la famille conjugale et la quantité de main d'oeuvre disponible. Les jeunes couples plantent généralement entre 200 et 300 pieds d'ignames, et ceux plus âgés peuvent aller jusqu'à 600 pieds.

- l'environnement politique et plus précisément, la politique de développement provinciale. Si l'opportunité d'obtenir des subventions de développement se présente, ils tendent en effet à s'en saisir davantage que les autres. Sur l'ensemble de Maré, c'est dans cette catégorie que l'on trouve le plus de "promoteurs" pour lesquels l'agriculture ne représente qu'une activité annexe et supplémentaire. S'ils choisissent alors de monter un projet de développement ce n'est pas dans une logique d'intensification de leur système de production mais dans une logique de stratégies foncières, d'investissement dans la terre pour leurs fils et/ou de saisie d'opportunités financières.

L'accès à un emploi salarié semble interdire d'une certaine manière, la commercialisation des produits agricoles. Cette règle est implicite, "cela ne se fait pas" de vendre ses produits lorsque son mari a un emploi salarié stable, la vente étant plutôt réservée à ceux qui n'ont pas de sources de revenus stables, même si certains dérogent à cette règle.

Les stratégies socio-économiques globales de ces groupes domestiques sont très liées à deux variables : l'accès aux ressources foncières et l'environnement politique. Il semble en effet que le foncier et l'appartenance politique facilitent l'obtention d'un emploi salarié sur Maré. Les propriétaires terriens disposent d'une marge de manoeuvre plus importante (ils peuvent faire ce qu'ils veulent sur leurs terres) et d'une arme de négociation efficace lors de la signature des palabres. Avant toute construction, un palabre doit être signé entre les différentes parties qui fixe les conditions d'utilisation de la terre. L'une des contreparties exigée par le clan propriétaire est l'obtention d'emplois salariés dans les locaux à construire. Le salariat apparaît ainsi comme le contre-don de la jouissance des terrains. L'appartenance politique peut constituer l'autre clé d'entrée au salariat. En plus de ces deux variables déterminantes dans l'accès au salariat, il semble exister une certaine "hérédité" à l'intérieur de la famille conjugale. Les enfants dont les parents ont eu une activité salariée toute leur vie, tendent à devenir eux-mêmes salariés.

Sur le district de Tawainedre, il semble que le foncier joue un rôle plus important que l'appartenance politique dans l'accès au salariat. Sur environ 25 salariés, 19 font partie de clans propriétaires terriens.

422. Des stratégies migratoires à tendance urbaine

Les stratégies migratoires sont un élément important des processus de développement rural locaux. Mais, ces groupes domestiques étant, par définition, absents de Maré, je n'ai pas encore réalisé d'enquêtes spécifiques sur cette catégorie. Les causes de leurs migrations sont multiples (conflits fonciers ou familiaux, recherche d'emplois salariés, mariages...), et leur installation définitive hors de Maré n'est pas forcément un choix prémédité mais le résultat de hasards et d'opportunités rencontrés lors de séjours temporaires à Nouméa ou ailleurs. Cette catégorie de groupes domestiques est très hétérogène à tous points de vue : grande diversité de rôles et statuts coutumiers (propriétaires terriens et non propriétaires, rôle coutumier important à jouer (héritiers ou non de la grande ou de la petite chefferie) ; mobilité géographique diverse de leurs parents (certains ont travaillé toute leur vie sur la Grande Terre, d'autres n'ont pas quitté Maré) ; différents niveaux de scolarisation ; tous partis politiques représentés ; etc.

Les enfants de ces groupes domestiques restent généralement scolarisés plus longtemps que ceux restés à Maré (au moins jusqu'au baccalauréat). De plus, ceux qui ont terminé l'école restent à Nouméa où ils trouvent un emploi salarié, signe de l'émergence d'une catégorie de kanak urbanisés (FREYSS 1995).

Les processus de développement actuels à Maré, tendent à consolider la position des propriétaires terriens. Indirectement, du fait des règles foncières locales, la terre permet de gagner de l'argent (par l'accès au salariat en échange de la disponibilité de la terre). Le pouvoir économique des clans propriétaires s'en trouve renforcé. Le statut de réserve foncière et la fixation des limites des chefferies tendent à figer les processus de redistribution foncière. Le processus social qui en résulte est la constitution d'un groupe qui tend à monopoliser les diverses ressources locales. Ce point de vue est à nuancer. Les rapports d'échange locaux dans lesquels chaque famille, chaque clan, chaque individu est inséré peuvent servir de contre-pouvoir en obligeant à une certaine redistribution des richesses. Mais cette capacité redistributive est source de puissance dans la mesure où celui qui reçoit devient débiteur de celui qui a donné tant qu'il n'a pas effectué un contre-don équivalent ou supérieur. Assiste-t-on à l'émergence de rapports de clientèle autour des clans propriétaires fonciers, ou peut-on interpréter certaines relations coutumières ou claniques en ces termes là ? D'autre part, le rôle important des partis politiques sert également de contre-pouvoir à celui des propriétaires fonciers. Il conduit bien souvent à la formation de réseaux de clientèle politique.

Plutôt que d'écrire une conclusion qui ne saurait en être une, mieux vaut brièvement signaler les thèmes directeurs des prochaines enquêtes. La problématique peut être ainsi résumée : une analyse des processus de développement rural et de changement social à Maré à travers les pratiques et stratégies économiques des acteurs locaux, resituées dans une perspective historique. Sur le long terme (depuis l'arrivée des premiers européens), les processus de changements économiques à l'oeuvre peuvent s'analyser en termes de monétarisation et de salarisation ayant, notamment, des implications profondes sur les rapports d'échanges locaux. Les enquêtes à venir auront donc quatre thèmes principaux : l'argent, le travail, les rapports d'échanges locaux et les savoir techniques agricoles (leurs histoires locales, leurs significations et leurs pratiques actuelles). Ces enquêtes se poursuivront d'abord sur le district de Tawainedre, puis, en fonction du temps disponible, dans l'ouest de Maré, et sur les Maréens résidant à Nouméa, originaires de l'un des districts étudiés.

BIBLIOGRAPHIE

BOSC, P. M., LHOSTE, P., 1993, Etude de la diversité, de l'évolution et de l'insertion dans l'économie marchande des systèmes de production mélanésiens traditionnels dans la Province des Iles Loyauté de Nouvelle-Calédonie, Rapport de mission, CIRAD.

BOURLON, X., 1994, Etude socio-économique de la pêche à la langouste de Maré (Nouvelle-Calédonie), Diplôme d'agronomie approfondie, ENSAR.

CONNELL, J., 1987, New Caledonia or Kanaky ? The political history of a French colony, Pacific Research Monograph, 16, Australian National University, Canberra.

DUBOIS, M. J., 1984, Gens de Maré, Anthropos, Paris.

FREYSS, J., 1995, Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie, IEDES, PUF, Paris.

HERRENSCHMIDT, J. B., 1994, Les projets de développement privés aux Iles Loyauté depuis 1988. Problèmes et propositions méthodologiques, Mémoire de DEA, Paris X-Nanterre.

HOWE, K. R., 1978, Les îles Loyauté. Histoire des contacts culturels de 1840 à 1900, Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 19, Nouméa.

ITSEE, 1989, Recensement de la population.

ITSEE, 1989, Inventaire Communal.

LEBLIC, I., 1993, Les kanak face au développement. La voie étroite, PUG, ADCK, Grenoble.

LENCLUD, G., 1991, Groupe domestique, in *Dictionnaire d'ethnologie et d'anthropologie*, Bonte, Izard (dir), PUF.

LEPETIT, J., 1995, (à paraître), La motorisation de l'agriculture sur Maré : état et perspectives, CNEARC, Montpellier.

MERLE, I., (1995), (à paraître), Une expérience coloniale : la Nouvelle-Calédonie de 1853 à 1920 (titre provisoire).

PILLON, P., 1989, Mobilisations ethniques et genèse des organismes de développement en milieu rural mélanésien, in *Essais sur le nationalisme et la dépendance*, Spencer, Ward, Connell (eds), L'Harmattan, Paris : 159-185.





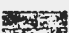

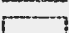

PROVINCE DES ILES LOYAUTE, 1993, Brochure Etat-Provinces Iles, Contrat de développement 1993-1994, Nouvelle-Calédonie, Nouméa.

YUNG, J. M., ZASLAVSKY, J., 1990, Pour une prise en compte des stratégies des producteurs, Caisse Centrale de Coopération Economique, CIRAD-SAR, Montpellier.

ANNEXES

COMMUNE DE MARÉ

DISTRICTS & TRIBUS

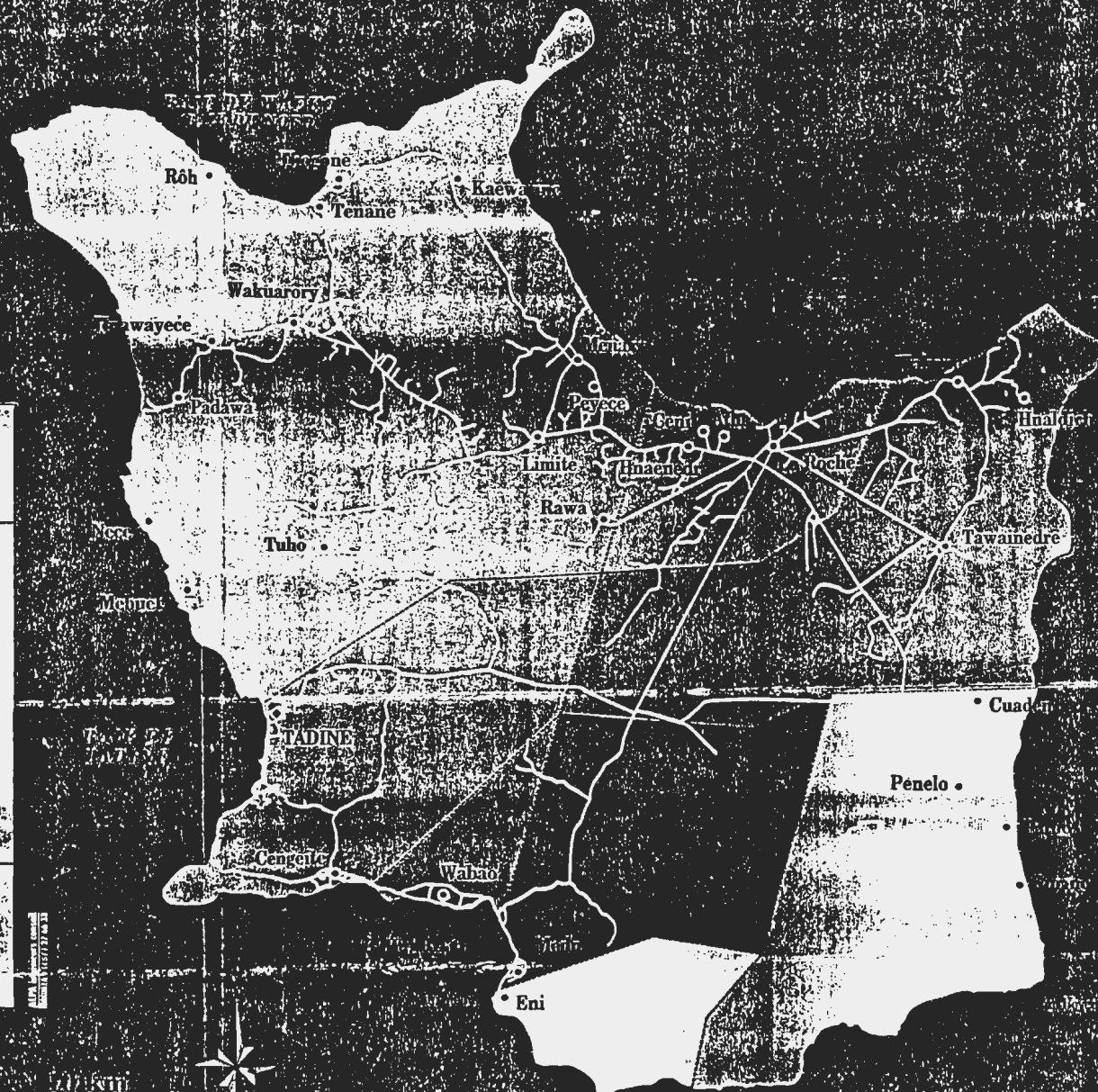
-  DISTRICT DE GUAHMA
-  DISTRICT DE TADINE
-  DISTRICT DE LA ROCHE
-  DISTRICT DE TAWAINEDRE
-  DISTRICT DE WABAO
-  DISTRICT DE MEDU
-  DISTRICT DE ENI
-  DISTRICT DE PENELO

— Réseau routier

— Limites de districts (limites indicatives)

M.A. 1000/1000

DAF. • STAC.
Février 1994



ANNEXE 2

Exécution Contrat de Développement 1990/1992 (en millions de francs CFP)

programme	BILAN PROVINCE ILES			BILAN ETAT		
	prévision	engagement	mandatement	prévision	engagement	mandatement
Valorisation des ressources humaines	835	902	789	463	452	144
Rééquilibrage	2745	3407	2305	1016	773	332
Amélioration conditions de vie	1275	1301	919	797	502	50
Développement des actions économiques	930	722	598	560	155	58
TOTAL	5785	6332	4611	2836	1882	584
% de réalisation / prévision		109%	80%		66%	21%
% de réalisation / engagement			73%			31%

Source : Brochure Etat-Province Iles. Contrat de développement 1993-1997

ANNEXE 3

Le tableau suivant donne un aperçu comparatif des diverses dépenses provinciales effectuées dans le contrat de développement 1990/1992 :

Les dépenses provinciales du contrat de développement 1990/1992

Installation province	2 milliards (réalisés au 31. 12. 92)
aménagements portuaires	1,024 milliards
développement activité économique	930 millions
constructions scolaires	583 millions
eau potable	528 millions
santé	335 millions
réseau routier	320 millions
équipements sportifs	300 millions
équipements culturels	270 millions
Centre Médical Ouloup	210 millions
habitat	198 millions
aérogare Tiga	32 millions

Source : Brochure Etat-Province Iles, Contrat de développement 1993-1997

La ligne "Actions de développement économique" se décompose de la manière suivante

Tableau n° 6 : Les opérations de développement économique (1990/1992)

Actions de développement économique :	930
	(en millions de francs CFP)
Demandes d'aide au développement	380
Centre d'Appui au développement	257
Maîtrise de l'eau	107
Appui technique des promoteurs	90
Recherche	32
Etudes d'aménagement	30
Développement de la forêt	30

Source : Brochure Etat-Province Iles, Contrat de développement 1993-1997

ANNEXE 4

Répartition des projets de développement par secteur d'activité et par commune (1990/1992)

	Investissement (en M FCFP)	Aide provinciale (en M FCFP)	Nombre de projets
<u>Par secteur d'activité</u>			
Tourisme	276	74	11
Artisanat	392	120	116
Commerce	124	28	10
Pêche	56	29	39
Agriculture	265	129	192
<u>Par commune</u>			
Lifou	732	228	186
Maré	243	89	101
Ouvéa	138	63	81
TOTAL	1113	380	368

Source : Brochure Etat-Province Iles. Contrat de développement 1993-1997

ANNEXE 5

Tableau n° 8 : Budgets des différents axes de développement du contrat 1993/1997

L'amélioration des réseaux	2,269 (milliards de francs CFP)
Les actions en faveur de la jeunesse	1,915 (milliard de francs CFP)
Les équipements et les actions éducatives	1,605 (milliard de francs CFP)
L'agriculture, la pêche et les activités rurales	1,537 (milliard de francs CFP)
La création d'une activité de construction pour l'habitat	1,285 (milliard de francs CFP)
Le tourisme	830 (millions de francs CFP)
La formation professionnelle et l'insertion	329 (millions de francs CFP)
Les équipements sanitaires	235 (millions de francs CFP)
Les équipements et les actions culturelles	93 (millions de francs CFP)

Source : Brochure Etat-Province Iles, Contrat de développement 1993-1997

ANNEXE 6

Budgets des projets de développement de 1992 à 1994 par secteur d'activité

	nbre de projets	nbre de subventions	Budgets affectés (F CFP)	% des budgets
AGRICULTURE	44	68	56.458.405	19,1%
1992	28	47	39.519.375	22,3%
1993-94	16	21	16.939.030	14,4%
ELEVAGE	37	37	18.812.332	6,4%
1992	29	29	15.025.277	8,5%
1993-94	8	8	3.787.05	3,2%
PECHE	35	42	28.849.365	9,8%
1992	27	34	25.520.796	14,4%
1993-94	8	8	3.328.569	2,8%
SERVICE PRIVE	78	81	71.103.699	24,1%
1992	41	41	49.932.259	28,2%
1993-94	37	40	21.171.440	17,8%
TOURISME	13	13	119.800.930	40,6%
1992	6	6	47.139.930	26,6%
1993-94	7	7	72.661.000	61,8%
TOTAL	206	241	295.024.730	100%

Source : J. B. Herrenschmidt 1994

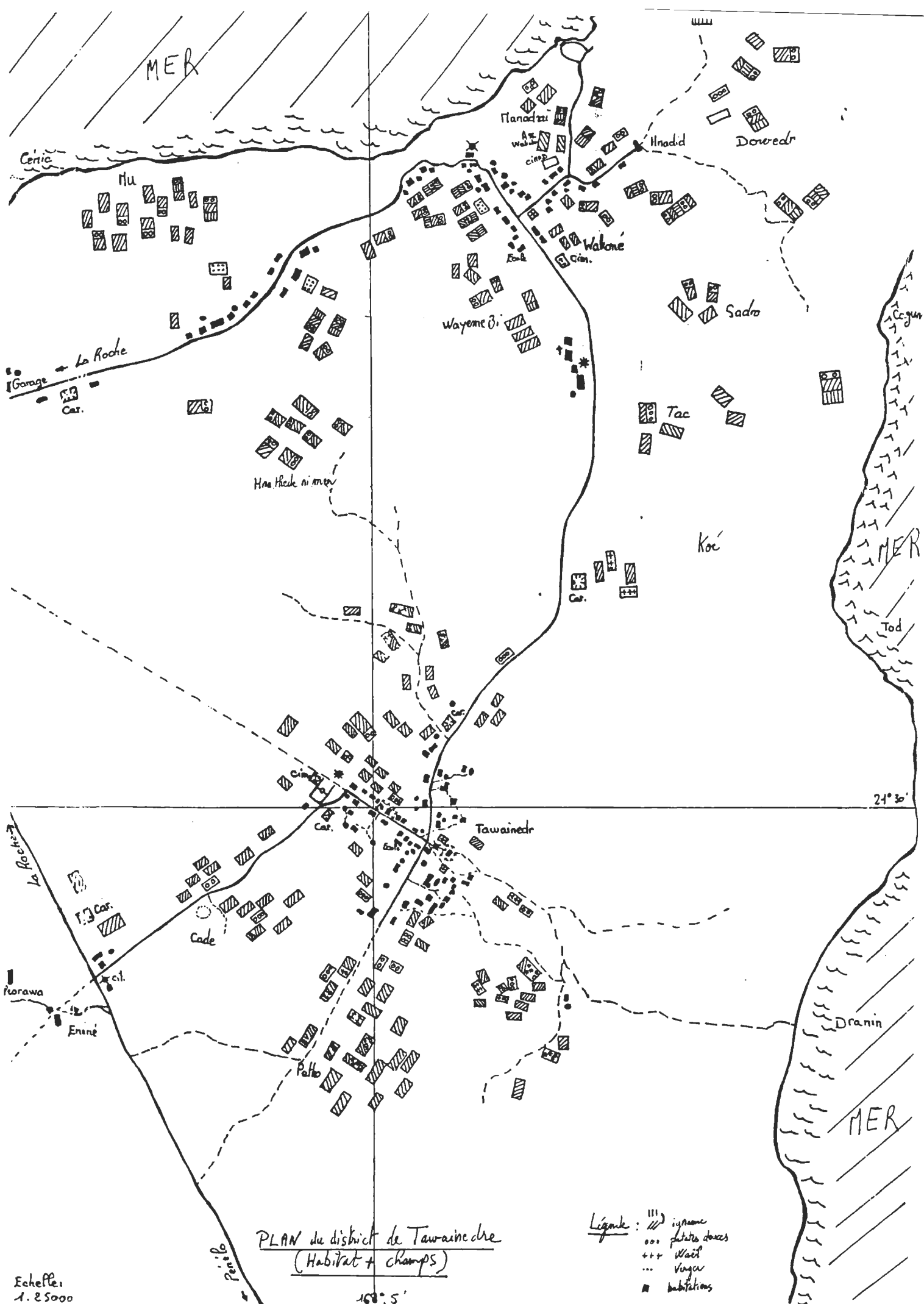
Ce tableau indique la quantité de projet par secteur d'activité pour l'ensemble de la Province des Iles ainsi que le montant financier global qui leur a été alloué. "On peut observer une différence entre le nombre de projets retenus et le nombre de subventions accordées. Cela s'explique par l'affectation de deux subventions à un même projet pour certains d'entre eux : une subvention d'autofinancement et une subvention d'équipement" (HERRENSCHMIDT 1994).

ANNEXE 7

Montant moyen perçu par chaque type de projet :

	Montant des subventions par projet (F CFP)
AGRICULTURE	1.283.146
1992	1.411.406
1993-94	1.058.689
ELEVAGE	508.441
1992	518.113
1993-94	473.381
PECHE	686.889
1992	945.215
1993-94	416.071
SERVICE PRIVE	877.823
1992	1.248.306
1993-94	572.201
TOURISME	9.215.456
1992	7.856.655
1993-94	10.380.143
TOUS SECTEURS	1.432.159
1992	1.362.597
1993-94	1.551.146

Source : J. B. Herrenschmidt, 1994



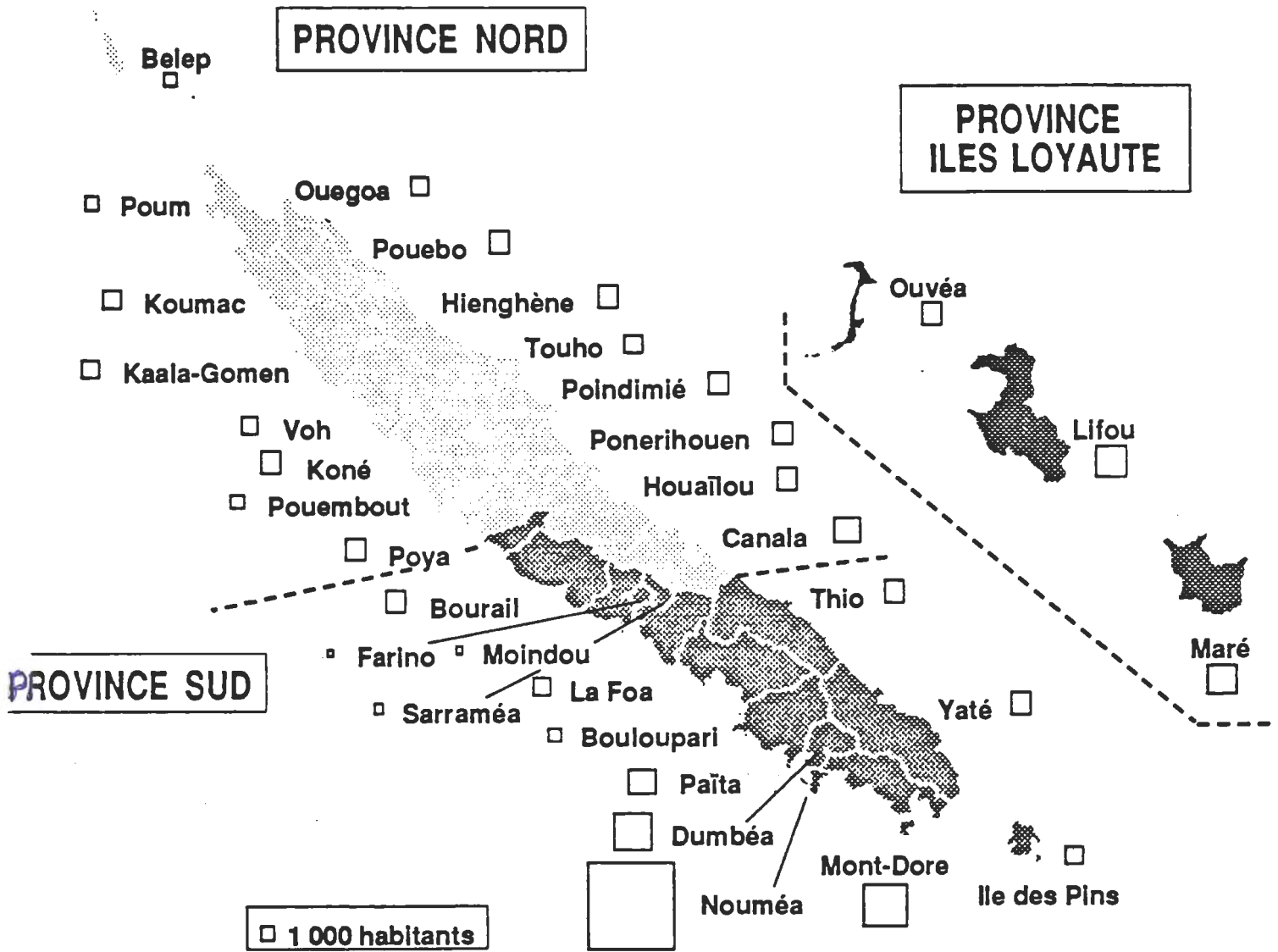
PLAN du district de Tawainedr
(Habitat + champs)

- Légende :
- |||| igname
 - ooo patate douces
 - +++ Waït
 - ... Vinça
 - habitations

Echelle:
1. : 25000

168° 5'

ANNEXE 9



Source: Recensement de la population. Inventaire Communal 1989, ITSEF